REPUBLIQUE DU BURUNDI

STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE

D'INDUSTRIALISATION DU BURUNDI



« Pour un tissu industriel dynamique, diversifié et compétitif, moteur du développement et de la transformation structurelle de l'économie burundaise »

Bujumbura, Décembre 2020

PREFACE



Après une longue période d'attente, nous sommes fiers aujourd'hui de la disponibilité d'un outil de travail qui ouvre le créneau de développement: la Politique Nationale d'Industrialisation et sa Stratégie de mise en œuvre. C'est un outil qui, sans nul doute, va propulser le Burundi à une vitesse sans précédent pour atteindre les objectifs de développement industriel que nous nous sommes fixés d'ici à 2027.L'absence d'entreprises industrielles dynamiques avait paralysé notre pays avec de sérieuses conséquences dont particulièrement le retard de l'entrée dans le processus de la transformation structurelle de l'économie dont cette stratégie de mise en œuvre sert de point d'ancrage autour duquel sera organisé le vivier stratégique de nouvelles technologies et innovations.

Changer de cap vers l'industrialisation va montrer comment ce paradigme sera à l'origine de bon nombre de changements de vie économique et sociale qui sous-tend un développement prospère et durable. Il investit l'État d'un rôle plus actif et plus proactif dans l'émergence d'industries locales dynamiques et porteuses de transformation. Les industries vont changer la donne ; elles vont créer de nouveaux produits et de nouveaux modèles d'activités, elles vont promouvoir des emplois décents et, par leur réussite, permettre à un plus grand nombre de burundais de jouir d'une meilleure qualité de vie. Elles vont contribuer aussi davantage à la création et à la distribution des richesses. Le Burundi reste encore acteur marginal sur le marché et ne représente aucune part des exportations des produits manufacturés malgré son potentiel de matière première, se contentant du commerce des produits de base et des produits des industries extractives. Pour faire face à cette situation qui cause des défaillances généralisées du marché, l'intervention de la Politique Nationale d'Industrialisation est requise pour faire face à ces dysfonctionnements, les marchés actuels n'étant pas en mesure d'amorcer la

transformation structurelle nécessaire pour passer d'un environnement à faible productivité à des activités technologiques hautement productives.

Le Gouvernement s'engage formellement à soutenir la mise en œuvre de la Politique Nationale d'Industrialisation par la mobilisation des ressources pour opérationnaliser cette stratégie, par la mise en place d'infrastructures de base et d'une industrie lourde hautement équipée. Il va mobiliser les ressources internes et externes et consacrer au moins 1% du PIB à la recherche-développement, créer des chaires universitaires en innovation et des centres de transfert de technologie ; il accroîtra la collaboration et le partenariat multilatéral. Toutes ces initiatives seront coiffées d'une harmonisation de la législation industrielle et de nouvelles lois sur l'investissement.

Le Président de la République du Burundi

Général Major Evariste NDAYISHIMIYE

REMERCIEMENTS



La disponibilité de la Stratégie de mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Industrialisation du Burundi ne manquerait de susciter en moi des sentiments de gratitude et de satisfaction. En effet, l'élaboration de cette stratégie a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance.

Nous voudrions tout d'abord adresser tous mes sentiments de gratitude à Monsieur Emmanuel MBONIHANKUYE, Directeur Général de l'Industrie, pour son engagement, sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à orienter les convergences et centrer les divergences jusqu'à cet aboutissement.

Nous désirons aussi remercier les Professeurs de l'Université du Burundi, qui ont consacré leur temps précieux pour fournir les outils nécessaires à la définition de certains objectifs et résultats de la stratégie qui requièrent des connaissances scientifiques plus approfondies.

Nous remercions le consultant, Monsieur Godefroid MANIRANKUNDA, qui fut la première mouture combien riche, qui a facilité la compréhension du sujet et qui a accompagné la rédaction de cette stratégie parfois dans des conditions difficiles.

Nous voudrions exprimer ma reconnaissance envers tous les experts qui ont toujours répondu à leur interpellation pour donner leur contribution scientifique et technique. Cette reconnaissance est adressée plus particulièrement à Monsieur Albin SINZOTUMA, à Madame Anitha NSHIMIRIMANA et le Professeur Séverin SINDAYIKENGERA. Ils ont apporté leur expertise tout au long de l'élaboration de cette stratégie.

Enfin, nous tenons à témoigner toute ma gratitude au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), pour le partenariat technique et financier. Je reconnais son engagement particulier, ce qui nous a permis d'achever la rédaction de la Politique Nationale d'Industrialisation du Burundi et sa Stratégie de mis en œuvre.

LA MINISTRE DU COMMERCE, DU TRANSPORT, DE L'INDUSTRIE ET DU TOURISME

Hon. Immaculée NDABANEZE

RESUME EXECUTIF

Le Burundi s'est doté, d'un Plan National de Développement du Burundi 2018-2027 qui a été adopté en 2018. Il développe la vision du Burundi à l'horizon 2027.

Le PND du Burundi 2018-2027 s'articule sur des leviers traduits par la transformation structurelle de l'économie qui implique l'affectation de ressources et de main d'œuvre des activités traditionnelles vers le développement de nouvelles activités plus productives pour impulser l'économie. En termes plus concrets, la transformation structurelle de l'économie se fera à travers la Politique Nationale d'Industrialisation du Burundi (PNIB) qui vient d'être adoptée par le Gouvernement le 30 juillet 2019.

L'industrialisation est un processus de fabrication des produits manufacturés, qui échelonne les techniques de production et qui cherche une forte productivité du travail : le système artisanal et manuel de production dans des lieux dispersés est remplacé par une production recourant de plus en plus à une énergie provenant de machines actuellement numérisées, une production en grandes séries, centralisée, utilisant des normes ou standards afin d'obtenir des produits d'une qualité homogène.

La stratégie de mise en œuvre de la PNIB aura besoin de transfert de technologie non pas par la simple fourniture de machines performantes mais par le procédé volontaire d'acquisition, de livraison et de partage de techniques, de compétences, de savoirs, de droits de propriété industrielle, de systèmes de fonctionnement, de dessins et de modèles et d'installations, et d'octroi des licences d'exploitation correspondantes, en vue de la fabrication d'un produit original de fonctionnement du tissus industriel.

En plus de l'infrastructure technologique, la stratégie de mise en œuvre de la PNIB s'engage avec fermeté à relever les défis fondamentaux qui inhibent le développement effectif de l'industrialisation. Il s'agit des facteurs structurels qui se manifestent par l'insuffisance criante des infrastructures essentielles pour le développement industriel ; la plupart d'industries, plus particulièrement les industries agroalimentaires exigent d'énormes quantités d'eau, tandis que toutes les unités industrielles ne peuvent tourner en l'absence d'énergie suffisante et permanente. La fourniture des matières premières et la livraison des produits finis parfois fragiles ou dangereux nécessitent que les infrastructures de transport soient en très bon état, mais aussi suffisamment larges pour faciliter le déplacement des engins et équipements dépassant les normes réglementaires. Les technologies modernes fonctionnent sur base des technologies d'information et de communication, un réseau informatique haut débit et sécurisé. Les zones économiques spéciales et les zone industrielles spéciales sont préalablement définies, aménagées et construites pour accueillir les infrastructures immobilières appropriées.

La Vision de la Stratégie/Politique Nationale d'Industrialisation du Burundi est **« A l'horizon 2027, le Burundi dispose d'un tissu industriel dynamique, diversifié, compétitif, moteur du développement et de la transformation structurelle de l'économie».** Cette vision de la Stratégie/PNIB s'inspire du Plan National de Développement 2018 - 2027 du Burundi.

La mission principale de cette Stratégie/Politique Nationale d'industrialisation est de mettre à la disposition du Gouvernement et de ses partenaires au développement un outil d'orientation du processus d'industrialisation, en vue de bâtir d'ici 2027 un secteur industriel dynamique, compétitif et diversifié en tant qu'élément de transformation structurelle de l'économie et de création de nouveaux emplois décents.

De manière spécifique la Stratégie/Politique Nationale d'industrialisation du Burundi a pour objectifs de :

- Augmenter la part de l'industrie manufacturière au PIB de 9,9%[1] en 2017 à 20% en 2027 ;
- Augmenter la part des produits manufacturés dans les exportations intra-régionales (proportion des exportations intra-régionales de produits manufacturés/total des importations de produits manufacturés,) de 11,4% en 2015 à 23% en 2027;
- Augmenter la part des produits de Moyenne et Haute Technologie dans les exportations des produits manufacturés de 22% en 2015 à 35 % en 2027 ;
- Augmenter le taux d'accès à l'électricité de 5% en 2017 à 40%en 2027;

[1] Rapport sur la compétitivité industrielle du Burundi

- Augmenter le taux d'exploitation du potentiel hydro-électrique de 17,64% en 2017 à 30% en 2027.

La réalisation de cette vision et de ces objectifs s'effectueront par la mise en œuvre d'actions concertées déclinées dans sept (07) **orientations politiques, elles - mêmes, composées des programmes stratégiques comme suit** :

❖ **Orientation politique 1 : Développer les infrastructures d'appui à l'industrialisation**

- Programme stratégique 1 : Industrialisation de la production de l'eau ;
- Programme stratégique 2 : Industrialisation de la production des ressources énergétiques ;
- Programme stratégique 3 : Industrialisation du réseau informatique ;
- Programme stratégique 4 : Industrialisation du génie civil, bâtiment et transport ;
- Programme stratégique 5 : Industrialisation de la chaîne de froid ;
- Programme stratégique 6 : Industrialisation de l'aménagement du paysage et de l'environnement ;

❖ **Orientation politique 2 : Industrialiser l'agriculture**

- Programme stratégique 7 : Industrialisation des productions de l'agriculture ;
- Programme stratégique 8 : Industrialisation de la production de l'élevage, pêche et pisciculture ;
- Programme stratégique 9 : Industrialisation des élevages non-conventionnels des espèces animales ;

❖ **Orientation politique 3 : Industrialiser le secteur des mines**

❖ Programme stratégique 10 : Industrialisation du secteur des mines. **Orientation politique 4 : Industrialiser la transformation des produits de l'agriculture**

- Programme stratégique 11 : Industrialisation de l'agro-alimentaire ;
- Programme stratégique 12 : Industrialisation de l'agro-industrie ; **Orientation politique 5 : Industrialiser la manufacture**
- Programme stratégique 13 : Industrialisation de l'assemblage métallique et non métallique;
- Programme stratégique 14 : Industrialisation chimique ;

❖ **Orientation politique 6 : Développer l'industrie des infrastructures hôtelières et touristiques**

- Programme stratégique 15 : Industrialisation des infrastructures hôtelières et touristiques

❖ **Orientation politique 7 : Aspects légaux, institutionnels et socio-structurels de l'industrialisation**

- Programme stratégique 16 : Industrialisation des services ;
- Programme stratégique 17 : Questions transversales de l'industrialisation ;

- Programme stratégique18 : Cadre légal, institutionnel et structurel de l'industrialisation.

Le chapitre 2 de la PNIB présente l'état des lieux de développement du secteur de l'industrie au Burundi. Il analyse en profondeur les Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM) dudit secteur. Cette analyse a permis de définir les objectifs stratégiques suivants:

- ✓ Mettre en place des infrastructures et des équipements de production, de transport, et de distribution industriels de l'eau;
- ✓ Industrialiser la production de l'énergie hydro-électrique;
- ✓ Etablir une cartographie des sites potentiels d'autres sources d'énergies renouvelables;
- ✓ Industrialiser la production et la distribution de l'électricité issue des centrales photovoltaïques et thermodynamiques;
- ✓ Industrialiser la production et distribution de l'électricité éolienne;
- ✓ Industrialiser la production et distribution de l'énergie géothermique;
- ✓ Industrialiser la production de l'énergie de la biomasse ;
- ✓ Aménager et construire des Zones Economiques Spéciales (ZES);
- ✓ Adapter les infrastructures routières au trafic des activités industrielles;
- ✓ Aménager et construire des infrastructures et équipements du transport ferroviaire ;
- ✓ Moderniser les infrastructures et équipements aéroportuaires;
- ✓ Moderniser les infrastructures et équipements du transport lacustre;
- ✓ Diversifier la production de différents matériaux de construction ;
- ✓ Aménager et installer des infrastructures de transport des produits pétroliers et gazeux;
- ✓ Développer des chaînes de froid;
- ✓ Mener des travaux de recherche industriels sur la pédologie ;
- ✓ Développer l'agriculture industrielle;
- ✓ Promouvoir une agriculture à haut rendement;
- ✓ Industrialiser la production de l'élevage;
- ✓ Industrialiser la production de la pêche;
- ✓ Industrialiser la production de la pisciculture;
- ✓ Mener une étude stratégique de production des végétaux comestibles non-conventionnels;
- ✓ Exploiter industriellement les mines;
- ✓ Développer les industries de traitement des minerais;
- ✓ Développer les industries de transformation agro-alimentaire;
- ✓ Développer l'agro-industrie ;
- ✓ Développer l'industrie d'assemblage métallique;
- ✓ Développer l'industrie d'assemblage non métallique;
- ✓ Développer l'industrie chimique;
- ✓ Développer l'industrie des infrastructures hôtelières et touristiques ;
- ✓ Développer l'industrie des services;
- ✓ Promouvoir une industrialisation à haute intensité de main d'œuvre;
- ✓ Intégrer les jeunes et les femmes dans la production industrielle;

- ✓ Développer les compétences;
- ✓ Actualiser le cadre légal, institutionnel et structurel;

La Stratégie industrielle du Burundi sera mise en œuvre par différents intervenants entre autres le Gouvernement, le secteur privé et les partenaires au développement. Elle donne des actions et des directives sur la façon de parvenir à une augmentation de la production et de la productivité dans le secteur industriel. Elle définit également les priorités industrielles sur la base des ressources disponibles au Burundi et donne une plus grande clarté de l'approche à long terme visant à soutenir une croissance durable du secteur industriel.

La stratégie industrielle a également été conçue de manière à être en harmonie avec d'autres instruments régionaux et internationaux. En particulier, la stratégie industrielle de la Communauté Est Africaine(EAC) et celle du COMESA. Elle est également élaborée sur la base des objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) dont le développement industriel accéléré de l'Afrique constitue l'un des piliers.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CER : Communautés Economiques Régionales

COMESA : Marché commun de l'Afrique orientale et australe

CPI : Indice de compétitivité de performance industrielle

EAC : Communauté de l'Afrique de l'Est

IDE : Investissement direct étranger

ODD : Objectif de développement durable

ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

PIB : Produit intérieur brut

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PMI : Petite et Moyenne Industrie

PPP : Partenariat entre les secteurs public et privé

RDM : Reste du monde

UA : Union Africaine

VAM : Valeur ajoutée manufacturière

ZLECAf : Zone de Libre Echange Continentale Africaine

Table des matières

PREFACE 2

REMERCIEMENTS 3

RESUME EXECUTIF 4

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS 8

0. INTRODUCTION 9

I. METHODOLOGIE 13~~12~~

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION 14~~13~~

III. MODELES DE STRATEGIES ET EXPERIENCES APPRISES 15~~14~~

III.1. Stratégies des Communautés Economiques Régionales (CER) 15~~14~~

III.1.1. Stratégie de l'EAC 15~~14~~

III.1.2. Stratégie COMESA 15~~14~~

III.1.3. Stratégie SADC 15~~14~~

III.1.4. Stratégie d'industrialisation de l'Afrique (2015-2063) 16~~15~~
III.2. Expériences apprises 16~~15~~
III.2.1. Expérience de la Corée du Sud 16~~15~~
III.2.2. Expérience de l'Ethiopie 17~~16~~
IV. ANALYSE DE LA SITUATION DU SECTEUR MANUFACTURIER 18~~17~~
V. ORIENTATIONS DE LA STRATEGIE 28~~27~~
V.1. Cadre de référence 28~~27~~
V.1.1. Au plan national 28~~27~~
V.1.2. Au plan régional 28~~27~~
V.2. Vision de la stratégie 29~~28~~
V.3. Objectifs stratégiques de la stratégie 29~~28~~
V.3.1. Objectif général 29~~28~~
V.3.2. Objectifs Spécifiques 29~~28~~
V.4. Orientations politiques de la stratégie 29~~28~~
V.5. Stratégie de développement des infrastructures d'appui à l'industrialisation 30~~29~~
V.5.1. Programme stratégique 1 : Industrialisation de la production de l'eau 30~~29~~
V.5.2. Programme stratégique 2 : Industrialisation de l'exploitation des ressources énergétiques 31~~30~~
V.5.3. Programme stratégique 3 : industrialisation du réseau informatique 32~~31~~
V.5.4. Programme stratégique 4 : Industrialisation du génie civil, bâtiment et transport 32~~31~~
V.5.5. Programme stratégique 5 : Industrialisation des chaînes de froid 33~~32~~
V.5.6. Programme stratégique 6 : Industrialisation de l'aménagement du paysage et de l'environnement 34~~33~~
V.6. Stratégie d'industrialisation de l'agriculture 34~~33~~
V.6.1. Programme stratégique 7 : Industrialisation des productions de l'agriculture 34~~33~~
V.6.2. Programme stratégique 8 : Industrialisation de la production de l'élevage, pêche et Pisciculture 35~~33~~
V.6.3. Programme stratégique 9 : Industrialisation des élevages et des cultures non-conventionnels 35~~34~~
V.7. Stratégie d'industrialisation du secteur minier 36~~34~~
V.8. Stratégie d'industrialisation de la transformation des produits de l'agriculture 36~~35~~
V. 8.1. Programme stratégique 11: Industrialisation de l'agro-alimentaire 36~~35~~
V. 8.2. Programme stratégique 12 : Industrialisation de l'agro-industrie 37~~36~~
V.9. Stratégie d'industrialisation de la manufacture 37~~36~~
V.9.1. Programme stratégique 13 : Industrialisation de l'assemblage 37~~36~~
V.9.2. Programme stratégique 14 : Industrie chimique 38~~37~~

V.10. Stratégie d'industrialisation se l'hôtellerie et du tourisme 3837
V.11. Stratégie de développement des aspects légaux, institutionnels et socio-structurels liés à l'industrialisation 3938
V.11.1. Programme stratégique 16 : Industrialisation des services 3938
V.11.2. Programme stratégique 17 : Questions transversales liées à l'industrialisation 3938
V.11.3. Programme stratégique 18 : Cadre légal, institutionnel et socio-structurel 4039
VI. MODALITES DE MISE EN OEUVRE 4039
VI.1. Responsabilités des divers organismes et partenaires au développement 4039
VI.1.1. Rôle du Gouvernement 4039
VI.2.2. Rôle du secteur privé 4140
VI.1.3. Rôle des partenaires au développement 4240
VI.2. Principales hypothèses 4241
VII. MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES 4241
VII.1. Partenariat public-privé 4241
VII.2. Ressources de la diaspora 4342
VII.3. Tables rondes des donateurs 4342
VIII.MODELES DE STRATEGIES ET EXPERIENCES APPRISES IX. CADRE LOGIQUE DE LA STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE D'INDUSTRIALISATION DU BURUNDI 4544
X. Plan d'actions 6968

0. INTRODUCTION

Les experts en économie du dévelppement s'accordent à dire que le secteur industriel est par excellence le moteur de la croissance économique. Le secret de la richesse des nations est clair: les nations développées ajoutent de la valeur à tout ce qu'elles produisent, tandis que les nations pauvres exportent des matières premières. Le Burundi doit cesser d'être au bas des chaînes de valeur mondiales; il doit s'industrialiser rapidement et ajouter de la valeur à tout ce qu'il produit. Il ne doit pas exporter brutes ses ressources naturelles mais les transformer pour l'interet du pays et de sa population. Après avoir élaboré une PNIB, il vient d'élaborer la stratégie de sa mise en œuvre.

La stratégie de mise en œuvre de la PNIB dans le contexte de la transformation structurelle de l'économie signifie plus que le simple fait d'augmenter le revenu et le volume de production. Elle constitue un moyen de moderniser la structure primitive de production et de transformer toute la tradition socio- économique qui y est associée (ONUDI 1990 /1991).

La PNIB sera mise en oeuvre à travers le document de stratégie et son plan d'actions opérationnel. Tel que la PNIB a été conçue dans le contexte de concilier les objectifs économiques et les objectifs sociaux et environnementaux, la stratégie de mise en oeuvre vise l'augmentation de la valeur ajoutée manufacturière, la promotion des industries manufacturières à haute intensité de mains d'oeuvre et l'exploitation rationnelle des ressources naturellesainsi quela préservation des écosystèmes naturels.

La vision et le fondement du Plan National de Développement (PND) a comme ambition de faire du Burundi « *une nation démocratique, solidaire et prospère, à travers une transformation structurelle de l'économie pour la mettre sur une nouvelle trajectoire de forte croissance, en réduisant profondément les inégalités sociales et la pauvreté rurale et urbaine ».* Pour que l'objectif de réduction de la pauvreté soit dûment pris en compte, la stratégie de la mise en oeuvre cherche à ce que les populations pauvres puissent avoir des chances égales de participer à l'activité manufacturière ; elle va tenir compte de l'effet de chaque secteur sur l'emploi et la nécessité d'une croissance équitable.La stratégie de mise en oeuvre cherche en outre à couvrir les problèmes de modernisation, de diversification et d'approfondissement des capacités manufacturières. La stratégie de mise en oeuvre s'inspire des exemples les plus réussis de développement industriel en se référant de préférence aux pays qui ressemblent au Burundi en processus de changement structurel, mais aussi sur trois variables exogènes à savoir la superficie du pays, la dotation en ressources naturelles et la densité de population.

La stratégie de mise en oeuvre a tenu compte de la capacité de production dans différents secteurs d'industrialisation, mais aussi de la structure de la VAM par rapport à la structure manufacturière des pays de référence se trouvant au même stade de développement.

Cette comparaison permettra de déterminer les secteurs qui seront considérés comme pesant le plus sur la performance manufacturière, cela signifie que tous les secteurs seront comparés à un même niveau de faisabilité stratégique.La stratégie de mise en œuvre tient donc compte des catégories industrielles : l'industrie productrice c'est-à-dire vendeuse et l'industrie consommatrice, celle qui achète. Les relations interindustrielles ne seront pas que des échanges entre produits ou matières premières, elles se tisseront entre industries et différents secteurs d'industrie, des services notamment entre industries et groupes de recherche, industries et institutions de financement et d'assurance, industries et compagnies de transport, et tant d'autres fournisseurs des services.

I. Méthodologie

Tout comme lors de l'élaboration de la PNIB, la méthodologie utilisée dans l'élaboration de cette stratégie a été participative et inclusive. En effet, le processus a commencé par le développement des termes de référence et de collecte de données par un consultant indépendant. Ensuite une retraite a été organisée pendant deux semaines successives et a permis aux représentants des structures partenaires tant étatiques que privées concernées par le développement du secteur industriel d' analyser et d'enrichir substantiellement le document présenté par le consultant. Après la présentation du draft, les participants ont eu l'occasion d'enrichir le contenu du document de la stratégie.

Grâce aux résultats de l'analyse FFOM de la situation actuelle du secteur industriel burundais, il a été possible de formuler les orientations politiques, les programmes, les objectifs, et les actions stratégiques de la mise en œuvre de la PNIB.

Des informations obtenues dans la retraite, la phase suivante a été d'élaborer le cadre logique et le Plan d'actions opérationnel de cette stratégie. Celle-ci s'est inspiré de certains modèles de stratégies des pays pris comme référence qui ont réussi.

Pour clore le processus d'élaboration de cette stratégie, le dernier draft a été présenté dans un atelier de validation organisé pendant deux jours à l'intention des mêmes partenaires publics et privés du secteur industriel.

II.CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'industrialisation, conçue à la fois comme une multiplication des activités industrielles et comme transformation des processus de production par utilisation de machines, est au cœur de tous les développements économiques. Pour un pays en développement, l'industrialisation signifie plus que le simple fait d'augmenter le revenu et le volume de production. Elle constitue pour lui un moyen de moderniser sa structure primitive de production et de transformer toute la tradition socio- économique qui y est associée (ONUDI 1990 /1991).

La stratégie nationale de mise en œuvre de la PNIB se définit comme un outil de guide vers l'exportation des produits manufacturées pour maximiser le taux de croissance et la création d'emploi, élargir la fourchette des exportations par la diversification des produits à moyenne et haute valeur ajoutée, sans omettre les stratégies de production locale axées sur les secteurs de l'agro-industrie, de la chimie, de l'automobile, de la métallurgie et de l'électronique.

Ce document incarne la stratégie industrielle performante. Il détermine les choix économiques et les types d'organisations industrielles modernes. Il comprend également des ressources sur le learn-manufacturing, les modèles réussis, les processus à adopter, les outils et les principes de conception à explorer. La stratégie de mise en œuvre de la politique d'industrialisation répond à la volonté du Gouvernement qui vise à promouvoir l'industrialisation du pays. Néanmoins, il y a des conditions préalables qui requièrent des engagements politiques fermes. Il s'agit de l'investissement dans les infrastructures d'appui à l'industrialisation, le renforcement des institutions publiques en charge de la gestion de l'industrialisation, ainsi que la mise en place d'une politique socioéconomique solide et transparente.

La mise en œuvre de la PNIB tiendra compte du contexte actuel, caractérisé notamment par la généralisation des lois du marché à l'échelle mondiale, qui nécessite de redéfinir une nouvelle problématique de l'industrialisation, avec pour finalité de relever le niveau de compétitivité au niveau régional et mondial. Le contexte actuel porte également sur les conditions d'offre qui font appel à cinq éléments : la maîtrise de la technologie, l'organisation de la production, la promotion de la compétitivité, l'attraction des investissements directs étrangers (IDE), et la protection commerciale de l'industrie naissante.

Cette stratégie de mise en œuvre de la PNIB s'aligne au contexte régional et international, à savoir le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et celui de la Communauté Est Africaine (EAC), de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) et Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF).

III. MODELES DE STRATEGIES ET EXPERIENCES APPRISES

III.1.Stratégies des Communautés Economiques Régionales (CER)

III.1.1. Stratégie de l'EAC

Dans le document de stratégie d'industrialisation de l'EAC, la définition de la stratégie est confinée au secteur manufacturier, mettant de côté les autres secteurs industriels comme la construction, les équipements et les mines. Ceci pour garantir l'attention portée sur le secteur de la manufacture qui est considéré comme pièce maîtresse pour toute stratégie d'industrialisation. Cependant, la stratégie donne des mécanismes pour des synergies avec les autres secteurs complémentaires.

III.1.2.Stratégie COMESA

Les activités spécifiques de la stratégie industrielle du COMESA visent les sous-secteurs suivants: l'industrie métallurgique, l'industrie du génie et de la technologie, l'industrie des matériaux de construction, l'industrie pharmaceutique, l'industrie chimique, l'industrie des fertilisants et l'agro-industrie.

Dans le secteur de l'agriculture, le COMESA a un double défi : assurer la sécurité alimentaire
à travers l'augmentation globale de la production agricole, et susciter un lien solide et dynamique entre l'agriculture et l'industrie.

Dans le secteur de l'industrie touristique, la stratégie du COMESA pour le secteur du tourisme implique les pays membres au développement d'une approche collective et coordonnée pour promouvoir et commercialiser le tourisme dans le Marché Commun. A cette fin, les pays membres seront encouragés entre autres à enlever les restrictions de la circulation des touristes dans le Marché Commun, à promouvoir des circuits de tourisme régional et à coordonner les politiques de l'industrie touristique.

III.1.3. Stratégie SADC

La stratégie de l'industrialisation de la SADC (2015-2063) est fondée sur trois piliers:

i. L'industrialisation comme champion de la transformation économique et technologique ;
ii. La compétitivité - (au niveau de l'entreprise ou de l'industrie, et au niveau national et régional), qui sert de processus actif pour traduire l'avantage comparatif en un avantage concurrentiel ; et
iii. L'intégration régionale (et géographie) - pour le développement industriel et la prospérité économique de l'ensemble des États membres.

La transformation à long terme des économies de la SADC nécessite des modifications qualitatives et quantitatives ciblées dans la structure industrielle, de son environnement favorable et l'interdépendance avec d'autres secteurs, afin de maximiser la valeur ajoutée

directe et indirecte dans le secteur industriel au sens large afin d'inclure les services d'appui connexes

III.1.4. Stratégie d'industrialisation de l'Afrique (2015-2063)

La stratégie de l'Union Africaine a pour vision le développement des petites et moyennes entreprises et industries (PME/PMI) en Afrique, grandes pourvoyeuses d'emploi et de revenus.

La 20ème Session ordinaire de la Conférence des ministres africains de l'industrie de l'Union africaine (CAMI 20) sur le thème: **« Accélérer l'industrialisation de l'Afrique dans le cadre de l'agenda de développement post-2015»,** a identifié l'industrialisation comme base du développement, le secteur privé jouant un rôle essentiel dans le soutien de l'industrialisation durable**.** Afin de tirer parti du potentiel de l'industrialisation pour contribuer au développement économique de l'Afrique, la CAMI a enjoint les États membres de :

- créer un environnement favorable à la création et au fonctionnement des petites et moyennes entreprises (PME) et des petites et moyennes industries (PMI);
- placer les PME et les PMI au centre du développement tiré par le secteur privé;
- élaborer des instruments et des mesures politiques visant à faciliter l'enregistrement et le fonctionnement des PME et PMI, leur accès au financement et à les préparer à l'exportation;
- intensifier les interventions visant à développer les chaînes de valeur et les grappes de production sur le continent;
- envisager des mesures pour aider les PME et les PMI tant dans le secteur informel que dans le secteur formel;
- élaborer des politiques visant à donner aux femmes et aux jeunes les moyens de participer efficacement à l'industrialisation ;
- promouvoir les grappes et les consortiums d'exportation pour faciliter l'intégration des PME et des PMI.

III.2.Expériences apprises

III.2.1.Expérience de la Corée du Sud

Dans les années 50, la Corée du Sud avait adopté la politique de substitution des importations dans des domaines très divers dont la pêche et industrie cotonnière ainsi que la mise en place d'une organisation patronale et prêts aux entreprises. L'adoption d'une économie de marché et le renforcement de la collaboration Etat-entreprise (en particulier autour des trois blancs: coton, sucre et farine) a eu lieu entre les années 1957 et 1960.De 1960 à 1970, il y a eu une réorientation stratégique marquée par la fin de la politique de substitution aux importations et percée à l'exportation de 1960 à 1970.

A la fin des années 1960, la politique d'industrialisation de la Corée du Sud était endogène et compatible avec le développement social et économique. De 1972 à 1979, l'expansion économique présente tous les caractères d'une croissance auto-entretenue car la priorité était accordée à l'autofinancement des investissements grâce à une politique d'exportation

de biens par le développement de l'industrie légère. Les décideurs politiques sud-coréens ont rejeté les politiques des avantages comparatifs du libre marché et sont intervenus sur les marchés industriels, en mettant un accent particulier sur le développement des produits technologiquement simples, à forte intensité de main-d'œuvre tels que les vêtements, les chaussures, les aliments transformés, les articles de sport et les jouets.

Atteignant le statut de pays à revenu élevé à la fin des années 1980, le pays a réorienté sa politique vers l'industrialisation différenciée axée sur la haute technologie, avec un accent particulier sur l'approfondissement de la structure industrielle, l'augmentation de la proportion des composants locaux dans la production, les investissements ambitieux dans la recherche et développement et la création d'un grand consortium d'exportation pour la concurrence mondiale.

Dans l'optique de faciliter la mise en œuvre d'une politique d'industrialisation basée sur les ressources humaines, les responsables politiques ont mis l'accent sur le développement des compétences, la recherche et développement, l'innovation technologique et l'apprentissage de politiques institutionnelles, pour accroître sa compétitivité au niveau mondial, la diversification de son économie, la production de produits et services de haute qualité, en vue d'acquérir un avantage concurrentiel dynamique pour une croissance économique durable au fil du temps.

Les PME ont étaient techniquement encadrées par l'Agence de Promotion des PME sous certaines conditions. En 1988, il y avait un million de PME en Corée, représentant 99% des entreprises existantes (industries et services),67% d'emploi total, 39% de la valeur et 38% des exportateurs manufacturières.

La politique d'industrialisation sud-coréenne a été mise en œuvre par de fortes institutions telles que le Conseil de Planification Economique Coréenne à travers sept Plans Quinquennaux pour le Développement Economique, avec des objectifs d'industrialisation bien définis et des budgets annuels suffisants. En conséquence, la Corée du Sud, un pays d'Asie de l'Est pauvre en ressources naturelles, est devenue industrialisée et membre de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en 1995. Tous ces résultats ont été atteints parce que le Gouvernement a pris des mesures pour créer les meilleures conditions aux investisseurs surtout étrangers.

III.2.2.Expérience de l'Ethiopie

L'Ethiopie offre les meilleures leçons en ce qui concerne l'industrialisation basée sur la disponibilité des ressources, l'intensité de la main d'œuvre, le lien avec l'agriculture et le potentiel d'exportation. Le pays a déjà subi plusieurs changements politiques importants, passant d'une stratégie de développement dirigé par l'Etat pendant la période 1974 - 1991 à une croissance induite par le secteur privé et la promotion des exportations après 1991.

En effet, au cours de ces dernières années, l'Ethiopie s'est affirmée comme l'une des zones les plus dynamiques du continent africain sur le plan des IDE dans l'industrie légère. Selon

les estimations de la Banque Mondiale de 2016, 75% des flux d'IDE en Ethiopie ont été dirigés vers les activités manufacturières. D'après la Commission éthiopienne de l'investissement, les IDE dans le secteur du textile sont passés de 4,5 milliards de birr en 2013/2014 à 36,8 milliards de birr en 2016/2017 (1.000 birr = 36,7 $).

Cet engouement du pays s'explique par un environnement compétitif à l'échelon international et propice aux affaires, qui présente 6 principales caractéristiques à savoir ; (i) une bonne stratégie industrielle ; (ii) des investisseurs libres et sécurisés ; (iii) une proximité géographique avec des marchés de consommation et des accords douaniers avec de nombreux pays ; (iv) une main d'œuvre importante, jeune et à un faible coût ; (v) des matières premières abondantes pour approvisionner l'industrie ; et (vi) une énergie disponible et bon marché.

Les plans de croissance et de transformation GTP I (2010-2015) et GTPII (2016-2020) mettent l'accent sur entre autres le développement des zones industrielles, des technopoles visant aussi le renforcement des capacités technologiques locales ainsi que les liens universités-industries. Le Gouvernement coordonne également les politiques de développement de l'industrie et de l'innovation en vue d'un soutien effectif à l'entreprise.

Après cette brève description introductive, suit l'analyse du secteur manufacturier au Burundi.

IV. Analyse de la situation du secteur manufacturier

Le secteur manufacturier donne une image on ne peut plus objective du secteur industriel d'un pays. Pour l'analyser, l'ONUDI donne huit indicateurs de mesure de la Performance de la Compétitivité de l'Industrie (IPCI) suivants, contenus dans le Rapport sur la Compétitivité Industrielle du Burundi: Décembre 2017) :

Les huit (8) indicateurs qui permettent de mesurer la performance compétitive de l'industrie sont :

1. La Valeur Ajoutée Manufacturière par Habitant (VAMH) ;
2. La part du pays dans la Valeur Ajoutée Manufacturière Mondiale (PVAMM) ;
3. La contribution à la Valeur Ajoutée Manufacturière (VAM) dans le Produit Intérieur Brut (VAMPIB) ;
4. La part des produits de Moyenne et Haute Technologie (MHT) dans la Valeur Ajoutée Manufacturière (VAMMHT) ;
5. L'exportation Manufacturière par Habitant (EMH) ;
6. La part du pays dans les exportations manufacturières mondiales ;
7. Le poids des exportations de produits manufacturés dans les exportations totales et ;
8. La part des produits MHT dans les exportations de produits manufacturés (EMHT).

En référence à ces indicateurs, le Rapport sur la Compétitivité Industrielle du Burundi[2] et les comptes nationaux provisoires de 2015 montrent clairement la situation économique dans laquelle se trouve le Burundi, et la décrit comme une économie caractérisée par :

- Une production très peu diversifiée, reposant essentiellement sur un secteur primaire dominé par une agriculture de subsistance pratiquée sur de très petites exploitations non rentables et dont la contribution au PIB est de 39,60%.
- Une croissance volatile et instable due, d'une part, à la dépendance vis-à-vis d'un secteur agricole utilisant des outils rudimentaires peu diversifiés, dont la composante vivrière est peu commercialisée, et d'autre part à la variabilité de la production tributaire de la pluviométrie et du prix du principal produit d'exportation qu'est le café qui représente 70% exportations du pays.
- De très faibles performances d'un secteur privé toujours fragile, dans lequel l'industrie ne représente que 15,1% du PIB, et qui est miné par un déficit énergétique chronique, et un climat des affaires peu favorable à son développement, ceci malgré les améliorations réalisées par le gouvernement au cours des dernières années.
- Une diminution de 2,3% de la production industrielle en 2015, après une hausse de 8,9% en 2014 s'expliquant par les baisses de la production des boissons (-8,1%), de la construction (-10,1%) et de la production de l'électricité, gaz et eau (-9,8%) (CNP2015).
- La part de la valeur ajoutée du secteur industriel dans le PIB n'évoluant que très lentement, passant de 10% en 1971 à 15,1%% en 2015 dont 11,7% du PIB provient du secteur manufacturier, 0,3% du secteur minier et 3,1% du secteur énergétique (CNP 2015).
- Un taux d'exportation (ratio des exportations de produits manufacturés sur la valeur ajoutée manufacturière) n'ayant pas beaucoup progressé puisqu'elle était à 4,19% en 1972 pour se retrouver à 6,79% en 2012 (Banque Mondiale, 2012).

Il est à signaler que les informations contenues dans ce rapport édité en 2017, n'ont pas pu être actualisées faute de données.

1) La Valeur Ajoutée Manufacturière par Habitant (VAMH)

Le Burundi a connu des taux de croissance de la VAM les plus bas, avec des valeurs absolues très petites, environ 5 fois plus petite que celle de l'Ethiopie en 2007. Bien que la croissance reste positive pour le Burundi, la tendance de la production manufacturière est baissière, du fait que les taux de croissance partent d'un niveau supérieur à un niveau inférieur, soit de 1,6 % (2007-2015) à 1,3 % (2011 -2015).

Tableau 1: Valeur Ajoutée Manufacturière (VAM) par pays et leur taux de Croissance sur les périodes 2007- 2015 (USD)

Valeur ajoutée manufacturière (USD)				Taux de croissance (%)		
Pays	**2007**	**2011**	**2015**	**2007-2015**	**2007-2011**	**2011-2015**
Burundi	145 552 434	156 398 581	164 918 000	1,60	1,81	1,33

[2] Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme-Décembre 2017

Ethiopie	692 277 886	1 096 087 391	1 936 036 596	13,70	12,17	15,28
Kenya	3 102 476 655	3 479 764 810	3 901 544 568	2,90	2,91	2,90
Malawi	474 517 324	769 542 792	886 119 241	8,10	12,85	3,59
Rwanda	166 100 602	213 110 206	255 941 179	5,60	6,43	4,68
Ouganda	1 145 047 656	1 443 540 658	1 651 534 008	4,70	5,96	3,42
Tanzanie	1 614 167 999	2 184 351 684	2 758 676 566	6,90	7,86	6,01
Zambie	910 811 291	1 104 574 497	1 359 037 556	5,10	4,94	5,32

Source: UNSD National Accounts Main Aggregates Database.

La Valeur Ajoutée Manufacturière par habitant (VAMH) montre que le Burundi a une faible capacité de production des produits manufacturés et c'est le seul pays de la liste sous analyse qui affiche une perte de la capacité de production. Il importe donc pour le Burundi d'augmenter la performance dans la production manufacturière afin de dégager des volumes des produits manufacturés à exporter.

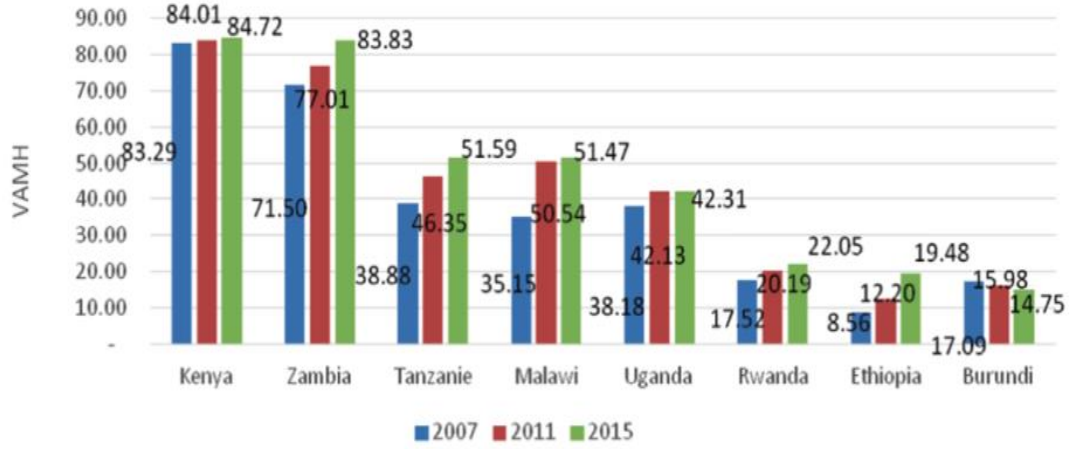


Figure 1: Valeur Ajoutée Manufacturière par Habitant (VAMH)
Source: UNSD National Accounts Main AggregatesDatabase.

Les dynamismes observés au niveau du Rwanda et de l'Ethiopie pourraient s'expliquer par le fait que les gouvernements respectifs ont su pousser l'agenda de l'industrialisation au cours de cette période.

2) La part du pays dans la Valeur Ajoutée Manufacturière Mondiale (PVAMM)

Le groupe-cible des pays comparateurs a été limité aux pays qui présentent des caractéristiques proches de celles du Burundi.

La part de la VAM du Burundi dans la VAM de la CAE a continuellement régressé tout au long de la période sous analyse. Pendant que l'adhésion du Burundi dans la CAE, se situe en 2007, la même année correspond à la valeur la plus élevée pour le pays, soit 2,4%. A partir de l'année 2007, cette part va en diminuant, pour stagner au niveau le plus bas en 2015 à 2%.

Tableau 2 : Part du Burundi dans la Valeur Ajoutée Manufacturière (VAM) totale de la Communauté Est Africaine (en %)

Pays	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Burundi	2,4	2,2	2,2	2,2	2,1	2,1	2,1	2	2
Kenya	50,3	48,4	47	46	47	46	46	47	45

Rwanda	2,7	2,7	2,7	2,8	2,9	3,0	3,0	3,0	2,9
Uganda	18,5	18,9	19,5	19,4	19,3	18,9	18,1	17,8	18,9
Tanzanie	26,1	27,7	28,5	29,2	29,2	30,1	30,6	30,1	31,6
CAE	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: UNSD National Accounts Main AggregatesDatabase.

D'une manière générale, il s'observe une tendance de convergence des parts des pays de la Communauté : Le Kenya a vu sa part diminuée progressivement, jusqu'à près de 5%, et a été récupérée en partie par la Tanzanie et le Rwanda dont les parts ont augmenté. Au contraire, le Burundi n'a pas pu s'inscrire dans la logique de ces deux pays. Notons que la part de l'Ouganda n'a pas connu d'évolution au cours de cette période.

3) La contribution à la Valeur Ajoutée Manufacturière (VAM) dans le Produit Intérieur Brut (VAMPIB)

Sur la période 2007-2015, la part de la valeur ajoutée manufacturière (VAM) au PIB du Burundi qui était de 12%, en 2007, affiche une descente continue, jusqu'en 2013 où elle se situe à 10,9%. En 2014, le niveau atteint de 11,4% reste inférieur à celui de 2007. En 2015, la part de la VAM au PIB du Burundi a chuté encore pour atteindre son niveau le plus bas de la période, de 9,9%. Néanmoins, la part de la VAM au PIB est restée supérieure aux parts des autres pays comparateurs sauf le Malawi et le Kenya.

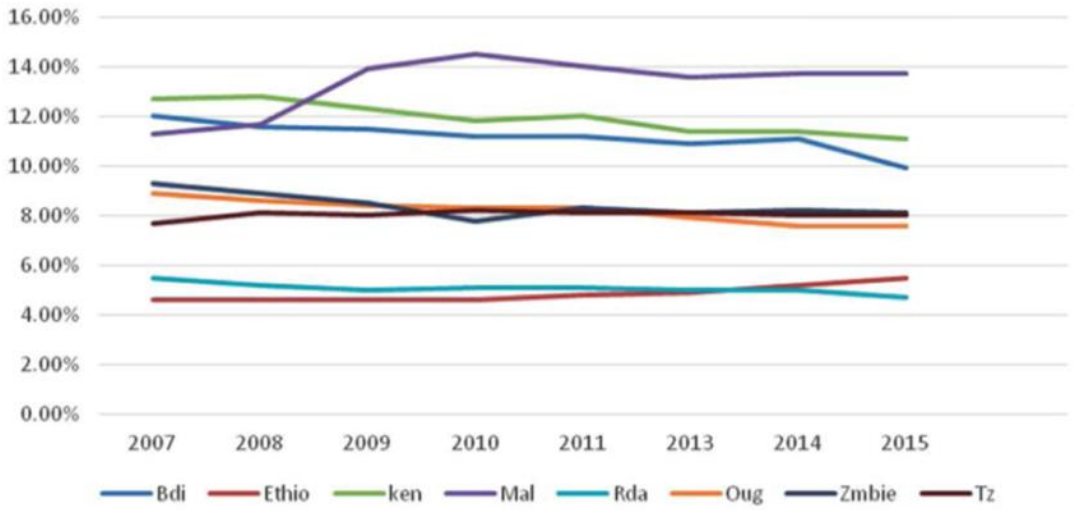


Figure 2: Evolution de la part de la VAM dans le PIB du Burundi et ses pays comparateurs de 2007 - 2015

Source : UNSD National Accounts Main AggregatesDatabase.

Les tendances des parts de la VAM dans les PIB classent le Burundi à une position meilleure par rapport à bon nombre de pays comparateurs, mais cela ne signifie par nécessairement que les parts du Burundi sont les plus importantes. En effet, le Burundi disposant d'un PIB très petit par rapport aux autres pays, le rapport VAM/PIB pour le Burundi donne un quotient relativement supérieur, car le dénominateur est petit.

4) La part des produits de Moyenne et Haute Technologie (MHT) dans la Valeur Ajoutée Manufacturière (VAMMHT)

En vue de maximiser la compétitivité du secteur manufacturier, il est souhaitable que les produits de moyen et haut niveau de technologie ait un poids consistant dans les exportations manufacturières. En effet, les secteurs à forte intensité technologique sont moins affectés par la baisse des prix des produits manufacturés principalement résultant, par exemple, de l'augmentation de la présence de la Chine sur le marché international. Ils ont des barrières à l'entrée plus élevées, ce qui génère moins de pression compétitive créée par les pays émergeants sur le marché. Ils offrent de plus grandes opportunités pour l'innovation et l'apprentissage. C'est pour cette raison que les deux étapes de transformation reprises ci-après sont capitales:

(1) Transformation des produits agricoles vers les produits manufacturés et
(2) Transformation des produits manufacturés simples à des produits manufacturés forte intensité technologique.

Ainsi le Tableau 3 suivant montre clairement la position du Burundi et de ses pays comparateurs durant la période sous examen en ce qui concerne la part des produits MHT dans les exportations manufacturières.

Tableau 7: Part des produits de MHT dans les exportations des produits manufacturés(en %)

pays	2007	2011	2015
Burundi	54	39	22
Ethiopie	23	13	33
Kenya	21	25	22
Malawi	19	15	36
Rwanda	5	5	15
Tanzanie	23	17	20
Ouganda	23	88	17
Zambie	16	30	30

Source : UN COMTRADE.

D'après le Tableau 3précédent, le Burundi a une part la plus élevée (54%) en 2007 par rapport aux autres pays comparateurs. Cependant, la situation s'est détériorée passant de 54% en 2007 à 22% en2015.

Contrairement aux autres indicateurs où le Burundi occupe la dernière position, il convient de constater que dans la Communauté Est Africaine, il vient en tête avec le Kenya en tenant compte des parts des exportations des produits de moyenne et haute technologie avec 22%en 2015. Cela montre qu'il y a un grand potentiel au Burundi pour la compétitivité du secteur manufacturier à l'avenir.

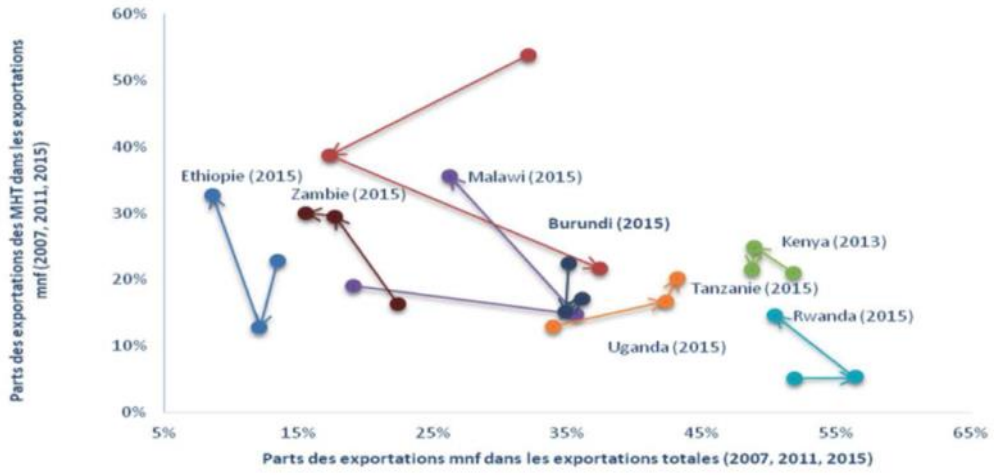


Figure 3: Parts des Exportations des produits Manufacturés et des produits de MHT du Burundi et les pays comparateurs en 2015

Source : UN COMTRADE.

La Figure 3ci-dessus est un résumé des deux indicateurs de la structure : de la part des exportations manufacturières dans les exportations totales et celle des exportations MHT dans les exportations manufacturières dans lequel le Burundi se trouve en rouge.

5) L'exportation Manufacturière par Habitant (EMH)

La compétitivité industrielle d'un pays ne dépend pas non seulement de sa capacité de produire des produits manufacturés mais elle dépend également de sa capacité d'exporter sa production manufacturière. C'est dans ce cadre que le présent rapport se penche aussi sur les quatre (4) indicateurs sur les exportations des produits manufacturés qui sont notamment (i) la capacité, (ii) impact, (iii) changement structurel relatif à la part des produits manufacturés dans les exportations totales (iv) ainsi que le changement structurel du degré technologique qui mesure la part des produits de moyen et haut niveau de technologie dans les exportations des produits manufacturés.

Valeurs des exportations manufacturières et leur taux de croissance du Burundi et ses pays comparateurs

Tableau 4: Valeurs des Exportations Manufacturées (USD) et taux de croissance annuelle (%) pour le Burundi et ses pays Comparateurs

	Valeurs des exportations manufacturières en milliers de USD			Taux de croissance annuelle		
Pays	2007	2011	2015	2007-2011	2011-2015	2007-2015
Burundi	50.075,7	31.800,9	41.842,9	-11,0	7,0	-2,0
Ethiopie	171.721,9	315.366,7	358. 142,3	16,0	3,0	10,0
Kenya	2.115.437,3	2.524.966,2	2.575.776,8	5,0	0,0	2,0
Malawi	165.300,9	504.958,4	283.217,2	32,0	-13,0	7,0
Rwanda	80.423,6	199.992,3	206.426,5	26,0	1,0	13,0
Tanzanie	667.199,2	2.003.102,8	2.528.115,6	32,0	6,0	18,0
Uganda	385.497,3	401.185,0	629.011,4	1,0	12,0	6,0
Zambie	**1.031.377,4**	**1.586.935,7**	**1.080.005,3**	**11,0**	**-9,0**	**1,0**

Source : UN COMTRADE.

En plus d'avoir les exportations manufacturées les plus petites, le Burundi est le seul pays dans cet échantillon qui a connu une baisse de ses exportations manufacturières (-2%) durant la période de 2007 à 2015.

Cette baisse a été causée par la chute entre 2007 et 2011 (de -11 % par an) tandis que la deuxième moitié de la période, à partir de 2011, la tendance est plutôt positive (7% par an).

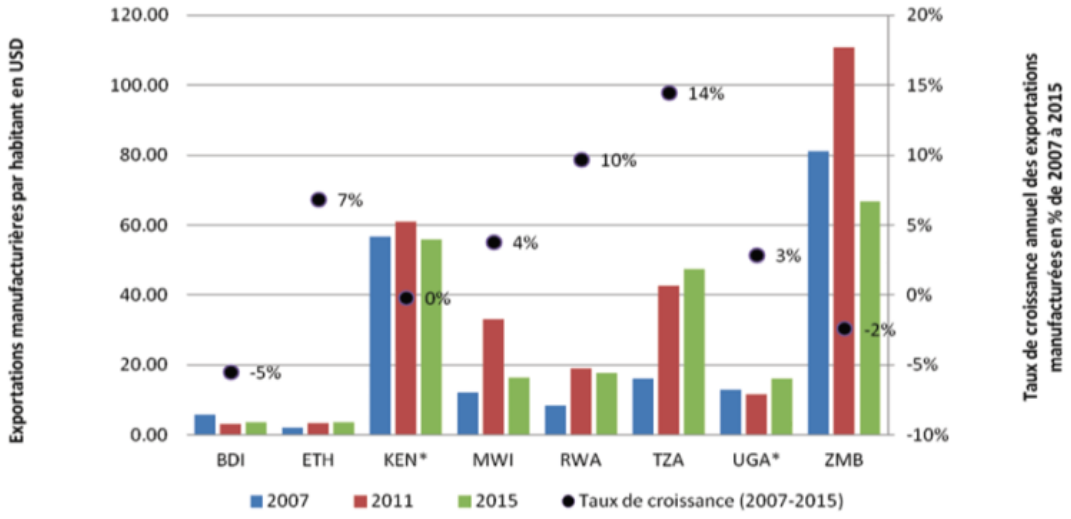


Figure 4: Evolution de la capacité du Burundi et pays comparateurs à exporter les produits manufacturés par habitant et les taux de croissance de 2007 à 2015
Source : UN COMTRADE.

La capacité à exporter les produits manufacturés par habitant n'est pas élevée pour le Burundi avec une valeur de 3,74 USD en 2015, tandis que sa capacité de production des produits manufacturés est 14,75 USD au cours de la même année. Autrement dit la grande partie de la production manufacturière est consommée localement. Au cours de la période sous analyse, comme prévu, la capacité à exporter les produits manufacturés suit la même tendance que les exportations manufacturières.

6) La part du pays dans les exportations manufacturières mondiales

Pour les exportations manufacturières de la Communauté Est Africaine dans le monde, la part du Burundi est la plus faible comparée aux parts des autres pays partenaires de la Communauté Est Africaine. En 2015, le Burundi a une part de 0,7% tandis que le Kenya qui vient en tête avec 43,06 % suivi par la Tanzanie qui a presque la même part que le Kenya avec 42,27%., l'Ouganda 10,52% et le Rwanda 3,45%.

Tableau 5: Part des Exportations Manufacturées dans la Communauté Est Africaine (%)

pays	2007	2011	2015
Burundi	1,52	0,62	0,70
Kenya	64,13	48,92	43,06
Rwanda	2,44	3,88	3,45
Tanzanie	20,23	42,27	38,81
Ouganda	11,69	7,77	10,52
CEA	100,00	100,00	100,00
Moyenne CEA	20,00	20,00	20,00

Source : UN COMTRADE.

Les parts du Burundi dans les exportations manufacturières de la Communauté Est-Africaine ont été faibles sur toute la période sous analyse. En 2007 la part du Burundi était de 1,5% et a été réduite de moitié pour atteindre à un niveau de 0,7% en 2015. Les tendances de la part du Burundi dans les exportations manufacturières sur le marché international sont similaires à celle des pays de la CAE.

7) **Le poids des exportations de produits manufacturés dans les exportations totales et**
8) **La part des produits MHT dans les exportations de produits manufacturés (EMHT)**

Les troisièmes et quatrièmes dimensions d'analyse de la compétitivité industrielle d'un pays a trait premièrement à la part des produits manufacturés dans les exportations totales et deuxièmement à la part des produits de MHT dans les exportations manufacturières.

Poids des exportations manufacturières dans les exportations totales.

Il ressort du tableau 6 ci-dessous que 37% des exportations totales du Burundi en 2015 sont des produits manufacturés après une baisse considérable de 15 points de pourcentage entre 2007 et 2011.

Tableau 6: Part des Produits manufacturés dans les exportations totales pour le Burundi et pays comparateurs

Parts des exportations manufacturières (en %)			
Pays	**2007**	**2011**	**2015**
Burundi	32	17	37
Ethiopie	13	12	9
Kenya*	52	49	49
Malawi	19	36	26
Rwanda	52	56	50
Tanzanie	34	42	43
Ouganda	35	51	36
Zambie	22	18	15

Source : UN COMTRADE

La Tanzanie est le seul pays modèle qui évolue bien en tenant compte de ses parts des exportations manufacturières durant toute la période de 2007 à 2015. Quant au Burundi, le changement des parts : 32% à 17% puis 37% entre les années 2007, 2011 et 2015 montre que son secteur manufacturier est vulnérable.

Poids des Produits de MHT dans les exportations manufacturières

En vue de maximiser la compétitivité du secteur manufacturier, il est souhaitable que les produits de moyen et haut niveau de technologie ait un poids consistant dans les exportations manufacturières. En effet, les secteurs à forte intensité technologique sont moins affectés par la baisse des prix des produits manufacturés.

C'est pour cette raison que les deux étapes de transformation reprises ci-après sont capitales: (1) Transformation des produits agricoles vers les produits manufacturés et (2) Transformation des produits manufacturés simples à des produits manufacturés à forte intensité technologique.

Tableau 7: Part en % des produits de MHT dans les exportations des produits manufacturés

Pays	**2007**	**2011**	**2015**
Burundi	54	39	22
Ethiopie	23	13	33
Kenya	21	25	22
Malawi	19	15	36
Rwanda	5	5	15
Tanzanie	23	17	20
Ouganda	23	88	17
Zambie	16	30	30

Source : UN COMTRADE

Ainsi le tableau 7 montre clairement la position du Burundi et de ses pays comparateurs durant la période sous examen en ce qui concerne la part des produits MHT dans les exportations manufacturières.

D'après le tableau 7, le Burundi a une part la plus élevée (54%) en 2007 par rapport aux autres pays comparateurs. Cependant, la situation s'est détériorée passant de 54% en 2007 à 22% en 2015.

De ce qui précède, on constate que le niveau de la compétitivité du secteur manufacturier du Burundi sur la période 2007-2015 est faible. Il est donc important et nécessaire d'améliorer et d'accroître la valeur ajoutée manufacturière des filières agricoles , ainsi que celle des ressources naturelles existantes, en exploitant au maximum les avantages comparatifs de toutes leurs chaînes de valeur et en privilégiant la production de moyenne et haute technologie.
La stratégie qui suit présente les orientations politiques à suivre pour améliorer cette situation.

V. ORIENTATIONS DE LA STRATEGIE

V.1. Cadre de référence

V.1.1.Au plan national

Au niveau national, la stratégie s'articule autour du Plan National de Développement (PND) du Burundi 2018 - 2027. L'objectif à long terme de ce Plan vise à rétablir les équilibres structurels de l'économie burundaise à travers (i) le renforcement de l'autosuffisance alimentaire et la diversification des exportations à travers la promotion des entreprises agro-industrielles, commerciales et extractives; (ii) le développement du secteur de l'énergie et du secteur de l'artisanat ; (iii) la construction et l'entretien des infrastructures d'appui à la croissance ; (iv) l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base notamment l'éducation, la santé et la protection sociale ; (v) la poursuite des programmes de protection de l'environnement et de l'aménagement du territoire ; (vi) l'amélioration de la gouvernance financière et la décentralisation ; et (vii) le développement du partenariat régional et international.

Elle vient aussi mettre en œuvre la Politique Nationale d'Industrialisation du Burundi (PNIB) qui a été adoptée par le Conseil des Ministres en date du 30 Juillet 2019.

V.1.2.Au plan régional

Au niveau régional, la stratégie repose sur la politique d'industrialisation de l'EAC 2012-2032[3] et sa stratégie[4]. La politique décrit quatorze (14) mesures stratégiques qui guideront la région vers la réalisation des objectifs généraux, notamment (i) la promotion du développement d'industries régionales stratégiques ; (ii) le renforcement des cadres institutionnels nationaux et régionaux et des capacités nécessaires à la conception de politiques industrielles et mise en œuvre ; (iii) le renforcement de la capacité des institutions d'appui à l'industrie ; (iv) le renforcement du climat des affaires et de la réglementation, (v) l'amélioration de l'accès au financement ; (vi) la facilitation du développement des compétences techniques pertinentes ; (vii) la facilitation du développement des micro, petites et moyennes entreprises ; (viii) le renforcement des systèmes de gestion et de diffusion de l'information industrielle ; (ix) le développement équitable ; (x) le développement des infrastructures de soutien le long des corridors de développement identifiés ; (xi) la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation ; (xii)) la promotion de l'industrialisation durable ; (xiii) l'élargissement de l'accès aux marchés ; et (xiv) le soutien de l'égalité des genres dans l'industrie.

Elle s'inspirera aussi des stratégies d'industrialisation du COMESA (2015 - 2025) et de la SADC (2015 - 2063).

[3]East African Community industrialisation policy 2012 – 2032 (2010).
[4]East African Community industrialisation strategy 2012 – 2032 (2012).

V.2. Vision de la stratégie

La Vision de la Stratégie/Politique Nationale d'Industrialisation du Burundi est **« A l'horizon 2027, le Burundi dispose d'un tissu industriel dynamique, diversifié, compétitif, moteur du développement et de la transformation structurelle de l'économie».** Cette vision de la Stratégie/PNIB s'inspire du Plan National de Développement 2018 - 2027 du Burundi.

V.3. Objectifs stratégiques de la stratégie

V.3.1.Objectif général

L'objectif général de cette Stratégie/Politique Nationale d'industrialisation est de mettre à la disposition du Gouvernement et de ses partenaires au développement un outil d'orientation du processus d'industrialisation, en vue de bâtir d'ici 2027 un tissus industriel dynamique, compétitif et diversifié en tant qu'élément de transformation structurelle de l'économie et de création de nouveaux emplois décents.

V.3.2. Objectifs Spécifiques

De manière spécifique la Stratégie/Politique Nationale d'industrialisation du Burundi vise à :

- Augmenter la part de l'industrie manufacturière au PIB de 6,6%en 2017 à 25% en 2027[5] ;
- Augmenter la part des produits manufacturés dans les exportations intra-régionales (proportion des exportations intra-régionales de produits manufacturés/total des importations de produits manufacturés,) de 11,4% en 2015 à 23% en 2027[6];
- Augmenter la part des produits de Moyenne et Haute Technologie dans les exportations des produits manufacturés de 22% en 2015 à 35 % en 2027 ;
- Augmenter le taux d'accès à l'électricité de 12% en 2019à 50%en 2027;

Augmenter le taux d'exploitation du potentiel hydro-électrique de 17,64% en 2017 à 30% en 2027[7].

Ainsi, le chapitre 2 de la PNIB présente l'Etat des lieux de développement du secteur de l'industrie au Burundi. Il analyse en profondeur les Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM) dudit secteur. Cette analyse a permis de définir les orientations politiques, les programmes stratégiques y relatif, les objectifs stratégiques, ainsi les actions stratégiques à mener comme le montre le point suivant.

V.4. Orientations politiques de la stratégie

La réalisation de cette vision et de ces objectifs s'effectueront par la mise en œuvre d'actions concertées déclinées dans sept (07) **Orientations politiques, elles-mêmes, composées des programmes stratégiques comme suit** :

[6]Rapport sur la compétitivité industrielle du Burundi 2017

[7] PNIB page 63

- **Orientation politique 1 : Développer les infrastructures d'appui à l'industrialisation (socle)**

 - Programme stratégique 1 : Industrialisation de la production de l'eau ;
 - Programme stratégique 2 : Industrialisation de la production des ressources énergétiques ;
 - Programme stratégique 3 : Industrialisation du réseau informatique ;
 - Programme stratégique 4 : Industrialisation du génie civil, bâtiment et transport ;
 - Programme stratégique 5 : Industrialisation de la chaîne de froid ;
 - Programme stratégique 6 : Industrialisation de l'aménagement du paysage et de l'environnement ;

- **Orientation politique 2 : Industrialiser l'agriculture**
 - Programme stratégique 7 : Industrialisation des productions de l'agriculture ;
 - Programme stratégique 8 : Industrialisation de la production de l'élevage, pêche et pisciculture ;
 - Programme stratégique 9 : Industrialisation des élevages non-conventionnels des espèces animales ;

- **Orientation politique 3 : Industrialiser le secteur des mines**

Programme stratégique 10 : Industrialisation du secteur des mines ;

- **Orientation politique 4 : Industrialiser la transformation de produits de l'agriculture**
 - Programme stratégique 11 : Industrialisation de l'agro-alimentaire ;
 - Programme stratégique 12 : Industrialisation de l'agro-industrie.

- **Orientation politique 5 : Industrialiser la manufacture**
 - Programme stratégique 13 : Industrialisation de l'assemblage métallique et non métallique;
 - Programme stratégique 14 : Industrialisation chimique ;

- **Orientation politique 6** : Développer l'industrie des infrastructures hôtelières et touristiques
 - Programme stratégique 15 : Industrialisation des infrastructures hôtelières et touristiques.
- **Orientation politique 7 : Aspects légaux, institutionnels et socio-structurels de l'industrialisation**
 - Programme stratégique 16 : Industrialisation des services ;
 - Programme stratégique 17 : Questions transversales de l'industrialisation ;
 - Programme stratégique 18 : Cadre légal, institutionnel et structurel de l'industrialisation.

V.5. Stratégie de développement des infrastructures d'appui à l'industrialisation

V.5.1.Programme stratégique 1 : Industrialisation de la production de l'eau

Objectif stratégique 1 : Mettre en place des infrastructures et des équipements de production, transport, et de distribution industriels de l'eau

Actions stratégiques :

- ✓ Construire et moderniser les infrastructures de production de l'eau ;
- ✓ Construire et moderniser les infrastructures de transport et distributions de l'eau ;
- ✓ Aménager d'autres points de captages de source de l'eau à travers tout le pays ;
- ✓ Mener et actualiser des études de recherches du potentiel en eaux souterraines, de surface et pluviales.

V.5.2. Programme stratégique 2 : Industrialisation de l'exploitation des ressources énergétiques

Objectif stratégique 1 : Industrialiser la production de l'énergie hydro-électrique

Action stratégique:

- ✓ Construire et moderniser les infrastructures de production de l'énergie hydro-électrique.

Objectif stratégique 2 : Etablir une cartographie des sites potentiels d'autres sources d'énergies renouvelables

Actions stratégiques :

- ✓ Cartographier les sites potentiels des énergies éoliennes et solaires ;

Cartographier les sites potentiels géothermiques.

Objectif stratégique 4 : Industrialiser la production et distribution de l'énergie électrique, photovoltaïque et thermique

Actions stratégiques :

- ✓ Développer des technologies de production de l'énergie photovoltaïque ;
- ✓ Développer des technologies de production de l'énergie thermique à partir de l'énergie solaire ;
- ✓ Développer des technologies de distribution de l'énergie électrique, photovoltaïque et thermodynamique.

Objectif stratégique5 : Industrialiser la production et distribution de l'énergie électrique Éolienne

Action stratégique :

- ✓ Développer des technologies de production/distribution de l'électricité à partir de centrales éoliennes.

Objectif stratégique 6 : Industrialiser la production et la distribution de l'énergie Géothermique

Actions stratégiques :

- ✓ Industrialiser la production de l'électricité à partir de centrales géothermiques ;
- ✓ Industrialiser la distribution de l'électricité à partir de centrales géothermiques.

Objectif stratégique 7 : Industrialiser la production et la distribution de l'énergie de la biomasse

Actions stratégiques :

- ✓ Développer des technologies de production et de distribution industrielle de l'énergie de la biomasse **;**
- ✓ Aménager des centrales thermiques à base de la tourbe.

V.5.3. Programme stratégique 3 : industrialisation du réseau informatique

Objectif stratégique 1 : Mettre en place un réseau informatique à large bande et de nouvelle génération

Actions stratégiques :

- ✓ Bâtir une infrastructure résiliente, un réseau informatique performant et fiable ;
- ✓ Cartographier le réseau de desserte pour les ZES et les ZIS en réseau informatique haut débit.

V.5.4. Programme stratégique 4 : Industrialisation du génie civil, bâtiment et transport

Objectif stratégique 1 : Aménager et construire des Zones Economiques Spéciales (ZES)

Actions stratégiques :

- ✓ Mener des études à long terme de configuration spatiale industrielle et les villes industrielles ;
- ✓ Aménager et construire des ZES/ZIS.

Objectif stratégique 2 : Adapter les infrastructures routières au trafic des activités Industrielles

Action stratégique :

- ✓ Réhabiliter le réseau routier des corridors régionaux existant et construire de nouvelles routes répondant aux normes régionales ;
- ✓ Réhabiliter le réseau routier national existant et construire de nouvelles routes répondant aux normes spécifiques ;

Objectif stratégique 3 : Aménager et construire des infrastructures et équipements du transport ferroviaire

Actions stratégiques :

- ✓ Mener des études de montage de locomotives, voitures et de wagons;
- ✓ Mener des études d'aménagement des gares ferroviaires ;
- ✓ Aménager et construire des lignes de chemins de fer ;
- ✓ Créer des industries de montage de locomotives, voitures et de wagons ;

- ✓ Aménager et construire des lignes de chemins de fer.

Objectif stratégique 4: Moderniser les infrastructures et équipements aéroportuaires

Actions stratégiques :

- ✓ Agrandir et moderniser l'Aéroport International Melchior NDADAYE ;
- ✓ Aménager d'autres infrastructures aéroportuaires dans le pays.

Objectif stratégique5: Moderniser les infrastructures et équipements du transport lacustre

Actions stratégiques :

- ✓ Installer des infrastructures de chantier naval ;
- ✓ Mener des études de construction navale ;
- ✓ Agrandir et moderniser les ports au bord du lac Tanganyika.

Objectif stratégique 6 : Développer le transport multimodal

Actions stratégiques :

- ✓ Mener des études de transport multimodal ;
- ✓ Aménager construire des infrastructures adaptées au transport multimodal ;
- ✓ Développer des technologies de construction des différents types de bateaux.

Objectif stratégique 6 : Moderniser les infrastructures et équipements du transport lacustre

Action stratégique :

Installer des infrastructures de construction naval ;

Objectif stratégique7 : Diversifier la production de différents matériaux de construction

Action stratégique:

- ✓ Créer les industries de fabrication des matériaux de construction.

Objectif stratégique 8 : Aménager et installer des infrastructures de transport des produits pétroliers et gazeux

Action stratégique :

- ✓ Mener une étude de faisabilité de construction des oléoducs et des gazoducs;

V.5.5. Programme stratégique 5 : Industrialisation des chaînes de froid

Objectif stratégique : Développer des chaînes de froid

Actions stratégiques :

- ✓ Cartographier les réseaux des chaînes de froid ;
- ✓ Construire et équiper les réseaux des chaînes de froid.

V.5.6. Programme stratégique 6 : Industrialisation de l'aménagement du paysage et de l'environnement

Objectif stratégique : Mener des travaux de recherche industriels, sur la pédologie

Actions stratégiques :

- ✓ Mener des études de recherche sur les attributs climatiques, hydrographiques ; pédologiques de chaque bassin versant ;
- ✓ Mener des études de recherche sur la liaison Milieu-Peuplement ;
- ✓ Mener des études de recherche sur la composition physique, chimique et biologique des sols.

V.6.Stratégie d'industrialisation de l'agriculture

V.6.1. Programme stratégique 7 : Industrialisation des productions de l'agriculture

Objectif stratégique 1 : Développer l'agriculture industrielle

Actions stratégiques :

- ✓ Aménager les terres agricoles à potentialité industrielle ;
- ✓ Développer la mécanisation agricole;
- ✓ Développer des systèmes d'irrigation ;
- ✓ Développer des systèmes de production industrielle des semences ;
- ✓ Développer des technologies modernes de production d'intrants.

Objectif stratégique 2 : Promouvoir une agriculture à haut rendement

Actions stratégiques :

- ✓ Développer les filières fruitières et maraichère ;
- ✓ Développer les filières oléagineuses ;
- ✓ Développer les filières céréalières ;
- ✓ Développer les filières des racines et tubercules.

Objectif stratégique 3 : Industrialiser la production du coton

Actions stratégiques :

- ✓ Mener des études de R-D sur la filière coton ;
- ✓ Augmenter les périmètres de culture du coton ;
- ✓ Aménager et développer les infrastructures de production industrielle du coton ;
- ✓ Développer les technologies de production industrielle du coton.

V.6.2. Programme stratégique 8 : Industrialisation de la production de l'élevage, pêche et pisciculture

Objectif stratégique 1: Industrialiser la production de l'élevage

Actions stratégiques :

- ✓ Créer un centre national de Recherche-Développement de l'élevage
- ✓ Mettre en place des infrastructures modernes d'élevage ;
- ✓ Développer le capital productif (race améliorée de bovin, caprin, ovin, porcin, volaille, etc.…).

Objectif stratégique 2 : industrialiser la production de la pêche

Actions stratégiques :

- ✓ Mener des études sur la capacité de la pêche industrielle du lac Tanganyika ;
- ✓ Modernise les systèmes de pêche sur le lac Tanganyika ;
- ✓ Créer un centre d'études de recherche halieutique sur le lac Tanganyika.

Objectif stratégique 3 : Industrialiser la production de la pisciculture
Actions stratégiques :

- ✓ Mener des études de recherche sur la production et la reproduction intensive des espèces de poissons d'élevage (Tilapia, clarias, Truite, Carpe, Esturgeon, Omble, et d'autres) ;
- ✓ Identifier et aménager des zones de productions piscicoles ;
- ✓ Mener des études de recherche de production industrielle des semences;
- ✓ Mettre en place un centre de développement de technologies en pisciculture.

V.6.3. Programme stratégique 9 : Industrialisation des élevages et des cultures non-conventionnels

Objectif stratégique 1: Industrialiser les élevages non conventionnels

Actions stratégiques:

- ✓ Développer les infrastructures d'élevage industrielles des abeilles ;
- ✓ Développer les infrastructures de production industrielle du miel.

Objectif stratégique2: Industrialiser les cultures non conventionnelles

Actions stratégiques:

- ✓ Construire les infrastructures modernes de production industrielle des champignons ;
- ✓ Développer des techniques de production industrielle de champignon ;
- ✓ Mener des études de recherche sur le bambou et son utilisation industrielle ;

Développer des techniques de production industrielle du bambou comestible.

V.7. Stratégie d'industrialisation du secteur minier

Programme stratégique 10 : Exploitation et traitement industriels des minerais

Objectif stratégique 1: Exploiter industriellement les minerais

Actions stratégiques

- ✓ Actualiser la carte géologique et minière ;
- ✓ Exécuter des travaux d'évaluation des ressources minérales disponibles ;
- ✓ Développer les infrastructures d'exploitation industrielle des ressources minérales.

Objectif stratégique 2 : Développer les industries de traitement des minerais

Actions stratégiques :

- ✓ Créer des industries de séparation du minerai ;
- ✓ Créer des industries de production du métal et/ou de l'alliage;
- ✓ Développer des technologies de transformation industrielle des minerais de développement.

V.8. Stratégie d'industrialisation de la transformation des produits de l'agriculture

V.8.1.Programme stratégique 11: Industrialisation de l'agro-alimentaire

Objectif stratégique 1 : Développer les industries de transformation agro-alimentaire

Actions stratégiques :

- ✓ Fournir des équipements industriels appropriés de transformation agro-alimentaire ;
- ✓ Mener des études de recherche technologie et innovation en industrie agro-alimentaire ;
- ✓ Soutenir matériellement et financièrement les institutions de recherche et de contrôle de la qualité ;
- ✓ Développer les industries de transformation des fruits et légumes ;
- ✓ Développer les industries de transformation des céréales ;
- ✓ Développer les industries de transformation des huiles et oléagineux ;
- ✓ Développer les industries de transformation des tubercules ;
- ✓ Développer les industries de transformation du sucre et ses produits dérivés ;
- ✓ Développer les industries de transformation du miel et ses dérivés ;
- ✓ Développer les industries de transformation des champignons et ses dérivés ;
- ✓ Développer les industries de transformation de la viande et des produits carnés ;
- ✓ Développer les industries de transformation du lait et produits laitiers ;
- ✓ Développer les industries de transformation d'autres produits d'élevage ;
- ✓ Développer les industries de transformation du poisson.

Objectif stratégique 2 : Développer les industries spéciales de transformation agro-alimentaire

Actions stratégiques

- ✓ Créer des industries agroalimentaires à régimes spéciaux ;
- ✓ Créer des industries agroalimentaires pour alimentation des sportifs ;
- ✓ Créer des industries agroalimentaires pour alimentation des animaux.

V.8.2. Programme stratégique 12 : Industrialisation de l'agro-industrie

Objectif stratégique : Développer l'agro-industrie

Actions stratégiques

- ✓ Développer l'industrie de production de la fibre et du textile à base du coton ;
- ✓ Développer l'industrie de production de la fibre et du textile à base du sisal ;
- ✓ Développer l'industrie de production de la fibre et du textile à base du fruit du kapokier ;
- ✓ Développer l'industrie de production de la fibre et du textile à base du palmier à huile ;
- ✓ Développer l'industrie de production de la fibre et du textile à base du bambou ;
- ✓ Développer l'industrie de production de la fibre et du textile à base du bananier ;
- ✓ Développer l'industrie de production des peaux, des cuirs et produits en cuir ;
- ✓ Développer l'industrie de production des huiles végétales ;
- ✓ Développer l'industrie de production des huiles essentielles.

V.9. Stratégie d'industrialisation de la manufacture

V.9.1. Programme stratégique 13 : Industrialisation de l'assemblage

Objectif stratégique 1: Développer l'industrie d'assemblage métallique

Actions stratégiques :

- ✓ Développer l'industrie de fabrication du matériel et équipements de production, transport et distribution de l'eau ;
- ✓ Développer l'industrie de fabrication du matériel et équipement de production, transport et distribution de l'électricité ;
- ✓ Développer l'industrie de fabrication des appareils électroménagers.

Objectif stratégique 2: Créer l'industrie d'assemblage automobile

Actions stratégiques

- ✓ Mener des études de R-D sur l'assemblage automobile ;
- ✓ Créer des centres de recherche-développement de la fabrication automobile ;
- ✓ Créer l'industrie de décolletage et d'emboutissage ;
- ✓ Créer des industries d'assemblage des pièces détachées pour véhicules automobiles.

Objectif stratégique 3 : Développer l'industrie d'assemblage non métallique

Actions stratégiques :

- ✓ Développer l'industrie de fabrication de verre et produits en verre ;
- ✓ Développer l'industrie de fabrication des produits à base de l'aluminium et ses dérivés ;
- ✓ Développer l'industrie de fabrication des produits en céramique et céramiques composites ;
- ✓ Développer l'industrie de fabrication des matériaux composites ;
- ✓ Développer l'industrie de fabrication d'autres matériaux non-métalliques (ciment, chaux) ;
- ✓ Développer l'industrie du bois et dérivés du bois ;
- ✓ Développer l'industrie de fabrication du papier et dérivés du papier.

Objectif stratégique 4: Développer l'industrie du textile et habillement

Actions stratégiques :

- ✓ Développer l'industrie de production de tissus en fibre textile ;
- ✓ Développer l'industrie de fabrication des serviettes textiles ;
- ✓ Créer l'industrie de confection de vêtements et produits en tissus.

Objectif stratégique 5 : Développer l'industrie du cuir et produits en cuir

Actions stratégiques :

- ✓ Développer l'industrie des tanneries ;
- ✓ Développer et renforcer l'industrie de fabrication de la chaussure et autres produits en cuir.

V.9.2. Programme stratégique 14 : Industrie chimique

Objectif stratégique : Développer l'industrie chimique

Actions stratégiques :

- ✓ Développer l'industrie de fabrication des produits chimiques minéraux de base ;
- ✓ Développer l'industrie de fabrication des produits chimiques organiques de base ;
- ✓ Développer les industries de fabrication des bio-polymères ;
- ✓ Développer l'industrie de fabrication des produits pharmaceutiques ;
- ✓ Développer l'industrie de fabrication des produits cosmétologiques ;
- ✓ Développer l'industrie de fabrication des produits phytosanitaires ;
- ✓ Développer l'industrie de fabrication des fertilisants organiques ;
- ✓ Développer l'industrie de fabrication des peintures, vernis et encres d'imprimerie ;
- ✓ Développer l'industrie de fabrication des savons et détergents.

V.10.Stratégie d'industrialisation se l'hôtellerie et du tourisme

Programme stratégique 15 : Industrialisation des infrastructures hôtelières et touristiques

Objectif stratégiques: Développer l'industrie des infrastructures hôtelières et touristiques

Actions stratégiques :

- ✓ Développer l'industrie hôtelière ;
- ✓ Développer l'industrie de la gastronomie ;
- ✓ Développer l'Industrie touristique d'affaires ;
- ✓ Développer l'Industrie touristique culturelle ;
- ✓ Développer l'Industrie touristique sportif ;
- ✓ Développer l'Industrie du théâtre et du cinéma ;
- ✓ Développer l'Industrie des chaînes de bars et restaurants ;
- ✓ Développer l'industrie des tours opérateurs et guide touristique.

V.11. Stratégie de développement des aspects légaux, institutionnels et socioculturels liés à l'industrialisation

V.11.1.Programme stratégique 16 : Industrialisation des services

Objectif stratégique : Développer l'industrie des services

Actions stratégiques :

- ✓ Développer l'industrie des services des entreprises et affaires ;
- ✓ Développer l'industrie des services des technologies de communications ;
- ✓ Développer l'industrie des services financiers ;
- ✓ Développer l'industrie des services des transports ;
- ✓ Développer l'industrie des services professionnels.

V.11.2. Programme stratégique 17 : Questions transversales liées à l'industrialisation

Objectif stratégique 1: Questions de l'environnement et du changement climatique

Actions stratégiques

- ✓ Créer un centre national de production plus propre ;
- ✓ Développer les technologies d'adaptation aux effets du changement climatique ;
- ✓ Développer les technologies d'atténuation aux perturbations du climat.

Objectif stratégique 2: Promouvoir une industrialisation à haute intensité de main d'œuvre

Actions stratégiques

- ✓ Identifier les secteurs à haute intensité de main d'œuvre ;
- ✓ Créer un environnement favorable aux investissements dans les secteurs identifiés ;
- ✓ Créer les industries à haute intensité de main d'œuvre.

Objectif stratégique 3 : Intégrer les jeunes et les femmes dans la production industrielle

Actions stratégiques

- ✓ Intégrer les femmes et les jeunes dans les activités industrielles ;
- ✓ Encourager les femmes et les jeunes à créer des entreprises industrielles.

Objectif stratégique 4:Développer les compétences et le renforcement des capacités

Actions stratégique :

- ✓ Promouvoir l'adéquation formation- emploi ;
- ✓ Elaborer des programmes de formation répondant aux besoins du secteur industriel ;
- ✓ Renforcer les capacités des institutions et organisations du secteur de l'industrie.

V.11.3. Programme stratégique 18 : Cadre légal, institutionnel et socio-structurel

Objectif stratégique : Actualiser le cadre légal, institutionnel et socio-structurel

Actions stratégiques :

- ✓ Actualiser et élaborer des lois et règlements régissant le secteur industriel;
- ✓ Mettre en place des structures institutionnelles pour faciliter la mise en œuvre de la PNIB ;
- ✓ Mettre en place des structures de suivi-évaluation de la stratégie de mise en œuvre de la PNIB.

VI. MODALITES DE MISE EN OEUVRE

Dans la perspective de mettre en œuvre la stratégie et de suivre avec efficacité ses performances, des plans d'action et un calendrier d'exécution sont prévus pour chaque composante. Cette stratégie sera mise en œuvre par les différentes parties concernées. Celles-ci comprennent, entre autres, le Gouvernement, le secteur privé et les partenaires au développement.

VI.1.Responsabilités des divers organismes et partenaires au développement

Les responsabilités des diverses parties concernées sont décrites dans les lignes ci-dessous.

VI.1.1.Rôle du Gouvernement

Sur la base des enseignements tirés de l'expérience de certains pays en matière de développement industriel, le Gouvernement a un rôle catalyseur à jouer dans la création d'un environnement favorable à l'industrie.
A ce sujet, le rôle du Gouvernement dans le développement industriel consiste à :

- ➢ développer le capital humain et mobiliser les ressources pour le développement industriel. L'accès au financement innovant est un problème majeur pour les

industriels burundais. Les incitations des politiques industrielles sont nécessaires, notamment l'importation en franchise de droits de douane de biens d'équipement et de matières premières pour certains produits, l'exonération de taxes à l'exportation, les prêts de l'Etat avec des plans de remboursement souples, la mise en place d'un fonds de soutien du secteur industriel, le renforcement des compétences technologiques et humaines ;

- développer une gouvernance politique de haut niveau, un mécanisme juridique et institutionnel solide pour gérer l'échec du passé dans le domaine industriel. Ceci inclut, entre autres, la simplification des procédures administratives, la cohérence des politiques, la création et le renforcement des liens entre les acteurs de l'innovation et les industries, et l'investissement dans les institutions technologiques d'appui ;

- promouvoir l'accumulation des investissements en capital physique et humain et transformer ces investissements en activités d'appui aux industries. Cela signifie que le Gouvernement peut utiliser des mesures d'incitation pour contrôler ou utiliser les investissements directs étrangers pour promouvoir le transfert de technologies ;

- investir dans les pôles, zones et parcs industriels pour faciliter la création de grappes industrielles et de liens entre les différents acteurs, y compris les PME / PMI dans les chaînes de valeur. Les zones économiques spéciales, les parcs industriels et les zones franches d'exportation, entre autres, constituent un service unique complet pour une gamme d'incitations axées sur des exportations spécifiques au profit des entreprises. Les parcs industriels peuvent aider les entreprises à passer des activités à faible valeur ajoutée à des activités à valeur ajoutée plus élevée ;

- investir dans les infrastructures de base et d'appui tels que l'énergie et l'approvisionnement en eau, le réseau routier et les infrastructures électroniques comme les TIC ;

- faciliter l'accès à la propriété foncière à des fins commerciales ;
- fournir un appui aux pratiques commerciales locales et aux PME / PMI.

VI.2.2.Rôle du secteur privé

Le secteur privé devrait profiter des avantages offerts par la politique industrielle et d'autres plans de développement du Burundi pour investir dans des secteurs-clés de la production industrielle en fonction de leurs divers avantages comparatifs.

Dans le cadre des partenariats public-privé, le secteur privé devrait mobiliser les ressources et s'associer avec le Gouvernement pour investir dans les installations industrielles nécessaires.

VI.1.3.Rôle des partenaires au développement

L'exécution de cette stratégie d'industrialisation sera également appuyée par les partenaires au développement, lesquels jouent un rôle catalyseur vital aux niveaux national et régional, notamment par leur soutien financier et technique. L'ONUDI, la CNUCED, la BAD entre autres, appuient déjà les pays dans le cadre des différents programmes de développement industriel durable.
Cependant, la mise en œuvre de cet important ODD requiert davantage de ressources au niveau national pour qu'il puisse produire un impact plus important.

VI.2. Principaux facteurs de réussite

Voici les conditions préalables à la mise en œuvre réussie de cette stratégie industrielle du Burundi :

- Forte volonté politique et engagement du Gouvernement ;
- Cohérence et prévisibilité en matière de politiques aux niveaux national et régional; Engagement solide et participation du secteur privé et ;Bonne volonté et soutien des partenaires au développement.

VII. MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES

Il est nécessaire de mobiliser des ressources suffisantes pour l'exécution de toutes les actions activités prévues dans cette stratégie. Cela implique la création d'un environnement favorable aux efforts de mobilisation de ressources en faveur du développement industriel national. Le financement de cette stratégie d'industrialisation – qui est d'une longue durée - doit se situer dans une perspective de stabilité macroéconomique nationale durable. Par conséquent, la mobilisation des ressources financières exige que des efforts spécifiques et clairs soient déployés pour accroître l'épargne, augmenter l'efficacité du capital et les flux de ressources extérieures non génératrices de dettes.

Ce sont donc les actions suivantes qui seront menées pour assurer une mobilisation réussie des ressources financières en faveur de l'exécution de cette stratégie.

VII.1.Partenariat public-privé

Le secteur privé devra jouer un rôle crucial dans la mobilisation des ressources (y compris intérieures) et la création de richesse, la génération des revenus et des emplois et la promotion de l'innovation pour le développement. Il est donc important de développer des mécanismes financiers novateurs afin de mobiliser le financement privé, en vue d'atteindre les objectifs de développement. Il est possible d'y parvenir si l'on développe des partenariats bien structurés pour exploiter le financement et le potentiel opérationnel des partenariats public-privé (PPP). Pour ce faire, il faudra une conception et une présentation appropriées des projets d'infrastructures, faisant ressortir la participation du secteur privé basée sur les compétences adéquates du secteur public, une politique et un environnement réglementaire favorables, afin d'assurer la disponibilité du financement du secteur privé pour soutenir les projets d'industrialisation.

VII.2.Ressources de la diaspora

Les ressources financières de la diaspora deviennent de plus en plus importantes pour le développement. Les ressources de la diaspora comprennent non seulement les investissements financiers, mais également l'expertise technique. Pour encourager la participation de la diaspora dans les efforts d'industrialisation, il est nécessaire d'exploiter les connaissances, les ressources financières et la capacité entrepreneuriale de ses membres afin d'améliorer l'investissement dans le secteur industriel ou les secteurs de soutien connexes. A cet égard, le Gouvernement devra:

- Mettre en place des politiques et mesures d'incitation spécifiques pour attirer les ressources de la diaspora;
- Améliorer le climat des affaires et les exigences légales en faveur des investisseurs de la diaspora ;
- Fournir des incitations aux experts de la diaspora en science et technologie pour qu'ils contribuent au développement industriel national ;
- Fournir des instruments bancaires et financiers tels que les obligations générant des intérêts et offrir des comptes en devises étrangères aux émigrés de la diaspora.

VII.3.Tables rondes des partenaires

Dans la perspective d'identifier les donateurs qui ont un intérêt particulier dans les efforts ciblés, le Gouvernement devra continuer à organiser une variété de tables rondes des partenaires. Ces réunions seront une occasion d'engager les partenaires opérationnels d'une manière plus coordonnée et ciblée.

La stratégie est conçue pour une période de 10 ans. Le plan de mise en œuvre sera soumis à deux évaluations :i) évaluation intermédiaire à mi-parcours au cours de cette période pour s'assurer qu'on est sur la bonne voie vers l'atteinte des objectifs fixés en vue d'une éventuelle amélioration ; (ii) évaluation finale à la fin de cette période pour voir si les objectifs définis sont atteints et quels effets sont déjà visibles.

Toute évaluation portera sur les critères suivants :

- Pertinence : mesure dans laquelle les objectifs envisagés répondent correctement aux problèmes identifiés ou aux besoins réels ;

- Efficacité: l'étendue dans laquelle la mise en œuvre des actions stratégiques de la politique a atteint les buts et objectifs énoncés ;
- Efficience : utilisation rationnelle des moyens (financier, humain et organisationnel) prévus dans la stratégie, utilisés pour atteindre l'objectif fixé ;
- Durabilité : évaluation de la durabilité des réalisations effectuées après la période de la mise en œuvre de la politique;
- Impact : mesure des effets de cette politique tant positifs et négatifs, prévus et imprévus (économique, social, politique ou environnemental) sur la population.

Le rapport d'une bonne évaluation constitue une documentation précieuse de leçons apprises sur le processus d'exécution du plan la stratégie et permet soit l'intensification des bonnes pratiques, soit l'adoption d'une modification ou un changement.

Ainsi, les indicateurs et les objectifs énoncés dans le cadre logique qui suit, forment la base de l'évaluation de l'efficacité de la mise en œuvre de la stratégie. La documentation et les rapports réguliers sur les progrès accomplis seront essentiels, car ils permettront d'adapter les orientations stratégiques et de suivre l'efficacité de la mise en œuvre. Des rapports d'étape seront préparés chaque année. Ils présenteront les objectifs prévus, les réalisations, les facteurs de facilitation et les défis. Les rapports seront préparés et soumis par toutes les parties prenantes au Gouvernement. Ce rapportage permettra d'assurer la transparence au cours de la période d'exécution de cette stratégie.

VIII. Cadre logique de la stratégie de mise en œuvre de la Politique Nationale d'Industrialisation du Burundi

Orientation politique générale				
Description succincte	**Indicateurs objectivement vérifiable**	**Moyens de vérification**	**Institution responsable**	**Hypothèses**
Vision Un tissu industriel dynamique, diversifié, compétitive, moteur du développement et de la transformation structurelle de l'économie	Exportations augmentées de 30 % par rapport au taux actuel de 15% en 2027	Rapports économiques	Ministère en charge du commerce et de l'industrie	La situation politique et sécuritaire reste stable
But Développer un secteur industriel dynamique et durable à même de procurer des avantages équitables au Burundi	Augmenter la part de l'industrie manufacturière au PIB de 9,9%[8] en 2017 à 20% en 2027 ; Augmenter la part des produits manufacturés dans les exportations intra-régionales (proportion des exportations intra-régionales de produits manufacturés/total des importations de produits manufacturés, proportion des exportations intra-régionales de produits manufacturés/total des importations de produits manufacturés) de 11,4% en 2015 à 23% en 2027; Augmenter la part des produits de Moyenne et Haute Technologie dans les exportations des produits	Rapports économiques Enquêtes économiques		Le Gouvernement s'engage pour la mise en œuvre de la stratégie

[8] Rapport sur la compétitivité industrielle du Burundi

	manufacturés de 22% en 2015 à 35 % en 2027 ; Augmenter le taux d'accès à l'électricité de 5% en 2017 à 40% en 2027; Augmenter le taux d'exploitation du potentiel hydro-électrique de 17,64% en 2017 à 30% en 2027.			
Objectif Elaborer et chiffrer un plan d'actions pour la mise en œuvre de la stratégie d'industrialisation	1) Un plan d'action détaillé et chiffré pour la mise en œuvre de la stratégie et une feuille de route élaborés et adoptés par le Gouvernement 2) Un cadre institutionnel approprié conçu et développé pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie d'industrialisation d'ici 2027	Plan d'action détaillé et chiffré	Ministère du commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourime	Le Gouvernement s'engage pour la mise en œuvre de la stratégie
Budget total estimé requis pour la mise en œuvre de la stratégie d'industrialisation du Burundi	**26 832 000 000 USD**	Dépenses budgétaires approuvées	Gouvernement de la république du Burundi	Disponibilité des ressources financières

ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'APPUI A L'INDUSTRIALISATION(SOCLE)					
Programme stratégique 1 : Industrialisation des ressources en eau					
Objectif stratégique 1 : Mettre en place des infrastructures et des équipements de production, transport, et de distribution industriels de l'eau					
Actions stratégiques	**Résultats attendus**	**IOV**	**Sources de vérification**	**Institution responsable**	**Coût estimé (en millions USD)**
Construire et moderniser les infrastructures de production de l'eau	Infrastructures de production de l'eau modernisées	Nombre d'infrastructures modernisées	Rapports	Ministère en charge de l'eau	50
Construire et moderniser les infrastructures de transport et distributions de l'eau	Infrastructures de transport et distributions de l'eau modernisées	Nombre d'infrastructures modernisées	Rapports	Ministère en charge de l'eau	100
Aménager d'autres points de captages de source de l'eau à travers tout le pays	Nouvelles sources de captage de l'eau aménagées	Nombre de nouvelles sources aménagées	Rapports	Ministère en charge de l'eau	500
Mener des études de recherches du potentiel en eaux souterraines, de surface et pluviales	Carte nationales des ressources en souterraines, de surface et pluviales	Potentiel en eaux souterraines, de surface et pluviales déterminés	Rapports	Ministère en charge de l'eau	20
Programme stratégique 2 : Industrialisation de l'exploitation des ressources Energétiques					
Objectif stratégique 1 : Industrialiser la production de l'énergie hydro-électrique					
Actions stratégiques :					
Construire et moderniser les infrastructures de production de hydroélectricité	Infrastructures de production de l'hydroélectricité construites/modernisées	Nombre d'infrastructures	Rapport	Ministère en charge de l'énergie	1500

Objectif stratégique 2 : Etablir une cartographie des sites potentiels d'autres sources d'énergies renouvelables					
Actions stratégiques :					
Cartographier les sites potentiels des énergies éoliens et solaires	Cartes nationales des sites potentiels des énergies éoliens et solaires	Nombre des sites identifiés	Rapport	Ministère en charge de l'énergie	20
Cartographier les sites potentiels géothermiques	Cartes nationales des sites potentiels géothermiques	Nombre des sites identifiés	Rapport	Ministère en charge de l'énergie	100
Objectif stratégique 3 : Industrialiser la production de l'énergie hydro-électrique					
Action stratégique:					
Construire et moderniser les infrastructures de production de l' hydroélectricité;	Infrastructures de production de l'é hydro électricité modernisées	Nombre d'infrastructures modernisées	Rapport	Ministère en charge de l'énergie	500
Objectif stratégique 4 : Industrialiser la production et distribution de l'énergie électrique photovoltaïque et thermodynamique					
Actions stratégiques :					
Développer des technologies de production de l'électricité à partir de centrales photovoltaïques	Technologies de production de cette électricité développées.	Nombre de technologies développées	Rapports	Ministère en charge de l'énergie	20
Développer des technologies de production de l'électricité à partir de centrales thermodynamiques à concentration ;	Technologies de production de cette électricité développées	Nombre de technologies développées	Rapports	Ministère en charge de l'énergie	20
Développer des technologies de distribution de l'électricité produite (hydroélectrique, photovoltaïque et thermodynamique)	Technologies de distribution de cette électricité développées	Nombre de technologies développées	Rapports	Ministère en charge de l'énergie	20
Objectif stratégique 5 : Industrialiser la production et distribution de l'énergie éolienne					

Action stratégique :					
Développer des technologies de production/distribution de l'électricité à partir de centrales éoliennes	Technologies de production/distribution de cette électricité développées	Nombre de technologies développées	Rapports	Ministère en charge de l'énergie	20
Objectif stratégique 6 : Industrialiser la production et distribution de l'énergie géothermique					
Actions stratégiques :					
Industrialiser la production de l'électricité à partir de centrales géothermiques	Production de l'énergie géothermique industrialisée	Quantité de l'énergie géothermique produite	Rapports	Ministère en charge de l'énergie	500
Industrialiser la distribution de l'électricité à partir des centrales géothermiques	Distribution de cette électricité industrialisée	Quantité de l'énergie géothermique distribuée	Rapports	Ministère en charge de l'énergie	100
Objectif stratégique 7: Industrialiser la production et de distribution de l'énergie de la biomasse					
Action stratégique					
Développer des technologies de production et distribution industrielle de l'énergie de la biomasse	Technologies de production industrielle de l'énergie de la biomasse développées	Nombre de technologies	Rapports	Ministère en charge de l'énergie	50
Aménager des centrales thermiques à base de la tourbe	Centrales thermiques à base de la tourbe aménagée	Nombre de centrales	Rapport	Ministère en charge de l'énergie	50
Programme stratégique 3 : **Industrialisation du réseau informatique**					
Objectif stratégique : Mettre en place un réseau informatique à large bande et de nouvelle génération					
Actions stratégiques :					
Bâtir une infrastructure résiliente, un réseau	Réseau d'infrastructures bâties	Réseau d'infrastructure	Rapports	Ministère en charge	10

informatique performant et fiable.		bâti et fonctionnel		des TIC	
Cartographier le réseau de desserte pour les ZES et les ZIS en réseau informatique haut débit.	Cartes de desserte établies	Nombre de cartes établies	Rapports	Ministère en charge des TIC	50
Programme stratégique 4 : **Industrialisation du génie civil, bâtiment et transport**					
Objectif stratégique 1 : Aménager et construire des Zones Economiques Spéciales (ZES)					
Actions stratégiques					
Mener des études de configuration spatiale industrielle et les villes industrielles	Configuration spatiale industrielle et ville industrielles	Carte de configuration établie	Rapport	Ministère ayant en charge l'industrie	20
Aménager et construire des ZES/ZIS	ZES/ZIS aménagées	Nombre des ZES/ZIS	Rapport	Ministère ayant en charge l'industrie	800
Objectif stratégique 2 : Adapter les infrastructures routières au trafic des activités industrielles					
Action stratégique:					
Réhabiliter le réseau routier des corridors régionaux existants	Réseau routier des corridors réhabilité	Nombre de routes réhabilitées et nouvellement construites	Rapports	Ministère en charge des travaux publics Ministère en charge de l'industrie	1 000
Réhabiliter le réseau routier national existant et construire de nouvelles routes répondant aux normes spécifiques ;	Nouvelles routes construites répondant aux normes spécifiques construites	Nombre de nouvelles routes construites	Rapport	Ministère en charge des travaux publics Ministère en charge de l'industrie	1000
Objectif stratégique 3 : Aménager et construire des infrastructures et équipements du transport ferroviaires					

Actions stratégiques :					
Mener des études de montage de locomotives, voitures et de wagons.	Etudes de montage de locomotives, voitures et de wagons élaborées	Documents d'études	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	20
Créer des industries de montage de locomotives, voitures et de wagons.	Industries de montage de locomotives, voitures et de wagons crées	Nombre d'industries crées	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	1 500
Aménager et construire des lignes de chemins de fer.	Lignes de fer aménagées et construites.	Chemin de fer	Rapport	Ministère en charge des travaux publics	5000
Objectif stratégique 4 : Moderniser les infrastructures et équipements aéroportuaires					
Actions stratégiques :					
Agrandir et moderniser l'Aéroport International Melchior NDADAYE ;	Aéroport International Melchior NDADAYE agrandi et modernisé	Nombre de terminaux et de pistes aménagés	Rapports	Ministère ayant les travaux publics	1 000
Aménager d'autres infrastructures aéroportuaires dans le pays.	Infrastructures aéroportuaires dans le pays aménagées	Nombre d'infrastructures aéroportuaires dans le pays aménagés	Rapports	Ministère en charge des travaux publics	500
Objectif stratégique 5 : Développer le transport multimodal					
Actions stratégiques					
Mener des études de transport multimodal	Etudes de transport multimodal élaborées	Documents d'études	Rapports	Ministère en charge des travaux publics	20
Aménager construire des infrastructures adaptées au transport multimodal	Infrastructures adaptées au transport multimodal construites	Nombre d'infrastructures construites	Rapports	Ministère en charge des travaux publics	200

Développer des technologies de construction des différents types de bateaux	Technologies de construction de différents types de bateaux développées	Nombre de technologies	Rapports	Ministère en charge des travaux publics	50
Objectif stratégique 6 : Moderniser les infrastructures et équipements du transport lacustre					
Actions stratégiques :					
Installer des infrastructures de construction naval ;	Infrastructures de construction navale installées	Nombre d'infrastructure	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	200
Objectif stratégique 7 : Diversifier la production de différents matériaux de construction					
Action stratégique					
Créer des industries de fabrication des matériaux de construction.	Les industries de fabrication des matériaux de construction créées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	10
Objectif stratégique 8 : Aménager et installer des infrastructures de transport des produits pétroliers et gazeux					
Actions stratégiques :					
Mener une étude de faisabilité de construction des oléoducs et des gazoducs	Etude de faisabilité de construction des oléoducs et des gazoducs menée	Etude disponible	Rapport	Ministère en charge des affaires de l'EAC	5
Programme stratégique 5: **Industrialisation des chaînes de froid**					
Objectif stratégique : Développer des chaînes de froid					
Actions stratégiques :					
Cartographier les réseaux des chaînes de froid	Réseaux des chaînes de froid cartographiés	Cartes des réseaux disponibles	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	1

Construire et équiper les réseaux des chaînes de froid	Réseaux des chaînes de froid construits et équipés	Nombre de réseaux	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	200
Programme stratégique 6 : **Industrialisation de l'aménagement du paysage et de l'environnement**					
Objectif stratégique : Mener des travaux de recherche industriels de recherche sur la pédologie, les données de la structure et de la biologie des sols					
Actions stratégiques :					
Mener des études de recherche sur les attributs climatiques, hydrographiques, pédologiques de chaque bassin versant	Etudes de recherche menées	Etudes disponibles	Rapport	Ministère en charge de l'environnement	20
Mener des études de recherche sur la liaison Milieu-Peuplement	Etudes de recherche menées	Etudes disponibles	Rapport	Ministère en charge de l'environnement	20
Mener des études de recherche sur la composition physique, chimique et biologique des sols ;	Etudes de recherche menées	Etudes disponibles	Rapport	Ministère en charge de l'environnement	20
Programme stratégique 7 : **Industrialisation des productions de l'agriculture**					
Objectif stratégique 1 : Développer l'agriculture industrielle					
Actions stratégiques :					
Aménager les terres agricoles à potentialité industrielle	Terres agricoles à potentialité industrielle aménagées	Superficie aménagée	Rapports	Ministère en charge de l'agriculture	500
Développer la mécanisation agricole	Mécanisation agricole développée	Nombre d'engins	Rapports	Ministère en charge de l'agriculture	200
Développer des systèmes d'irrigation ;	Système d'irrigation développé	Superficie irriguée	Rapports	Ministère en charge de l'agriculture	200

Développer des technologies de production industrielle des semences	Technologies de production industrielle des semences développées	Quantité produite	Rapports	Ministère en charge de l'agriculture	100
Développer des technologies modernes de production d'intrants	Technologies modernes développées	Quantité d'intrants	Rapports	Ministère en charge de l'agriculture	50
Objectif stratégique 2 : Promouvoir une agriculture à haut rendement					
Actions stratégiques :					
Développer les filières fruitières et maraichères	Filières fruitières et maraichère développées	Nombre de filières	Rapports	Ministère en charge de l'agriculture	500
Développer les filières oléagineuses	Filières oléagineuses développées	Nombre de filières	Rapports	Ministère en charge de l'agriculture	200
Développer les filières céréalières	Filières céréalières développées	Nombre de filières	Rapports	Ministère en charge de l'agriculture	200
Développer les filières des racines et tubercules ;	Filières des racines et tubercules développées	Nombre de filières	Rapports	Ministère en charge de l'agriculture	200
Objectif stratégique 3 : Industrialiser la production du coton					
Actions stratégiques					
Mener des études de R-D sur la filière coton	Etudes de R-D sur la filière coton élaborées	Études développées	Rapports	Ministère en charge de l'agriculture	10
Augmenter les périmètres de culture du coton	Périmètres aménagés	Superficie aménagée	Rapports	Ministère en charge de l'agriculture	10
Aménager et développer les infrastructures de	Infrastructures de production	Nombre d'infrastructures	Rapports	Ministère en charge	100

production industrielle du coton	industrielle du coton aménagées			de l'agriculture	
Développer les technologies de production industrielle du coton	Technologies de production développées	Nombre de technologies	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	50
Programme stratégique 8 : **Industrialisation de la production de l'élevage, pêche et pisciculture**					
Objectif stratégique 1: Industrialiser la production de l'élevage					
Actions stratégique :					
Créer un centre national de R-D de l'élevage	Centre national de recherche-développement de l'élevage créé	Centre créé	Rapport	Ministère en charge de l'élevage	50
Mettre en place des infrastructures modernes d'élevage	Infrastructures modernes d'élevage mise en place	Nombre d'infrastructures	Rapports	Ministère en charge de l'élevage	100
Développer le capital productif (race améliorée de bovin, caprin, ovin, porcin, volaille, etc.…)	Capital productif développé	Nombre d'espèces	Rapports	Ministère en charge de l'élevage	150
Objectif stratégique 2 : industrialiser la production de la pèche					
Actions stratégiques :					
Mener des études sur la capacité de la pêche industrielle du lac Tanganyika	Etudes sur la capacité de la pêche industrielle élaborées	Etudes disponibles	Rapports	Ministère en charge de la pèche	50
Modernise les systèmes de pêche sur le lac Tanganyika ;	Technologies de pêche sur le lac Tanganyika modernisées	Nombre de technologies	Rapports	Ministère en charge de la pèche	200
Créer un centre d'études de recherche halieutique sur le lac Tanganyika	Centre d'études et recherche halieutique créé	Centre opérationnel	Rapport	Ministère en charge de la pèche	30
Objectif stratégique 3 : Industrialiser la production de la pisciculture					

Actions stratégiques					
Mener des études de recherche sur la production et la reproduction intensive des espèces de poissons d'élevage (Tilapia, Truite, Carpe, Esturgeon, Omble, et d'autres)	Etudes de recherche sur la production et la reproduction menées	Etudes disponibles	Rapport	Ministère en charge de la pèche	**20**
Identifier et aménager des zones de productions piscicoles	Zones de productions piscicoles identifiées et aménagées	Nombre de zones	Rapport	Ministère en charge de la pèche	40
Mener des études de recherche de production industrielle des semences	Etudes de recherche de production industrielle des semences menées	Etudes disponibles	Rapport	Ministère en charge de la pèche	20
Mettre en place un centre de développement de technologies en pisciculture	Centre de développement de technologies en pisciculture	Centre fonctionnel	Rapport	Ministère en charge de la pèche	20
Programme stratégique 9 : Industrialisation des élevages et des cultures non-conventionnels					
Objectif stratégique 1 : Industrialiser les élevages non conventionnels					
Actions stratégiques					
Développer les infrastructures d'élevage industrielles des abeilles	Infrastructures d'élevage industrielles des abeilles développées	Nombre d'infrastructures	Rapport	Ministère en charge de l'industrie	10
Développer les infrastructures de production industrielle du miel	Infrastructures de production industrielle du miel développées	Nombre d'infrastructures	Rapport		10
Objectif stratégique 2 : Industrialiser les cultures non-conventionnelles					
Actions stratégiques:					
Construire les infrastructures modernes de production industrielle des champignons ;	Infrastructures modernes de production de champignons	Nombre d'infrastructures	Rapports	Ministère en charge de l'agriculture	50

	construites				
Développer des technologies de production industrielle de champignon ;	Technologies de production industrielle développées	Nombre de technologies	Rapports	Ministère en charge de l'agriculture	50
Mener des études de recherche sur le bambou et son utilisation industrielle ;	Etudes de R-D sur le bambou élaborées	Etudes disponibles	Rapport	Ministère en charge de l'agriculture	10
Développer des technologies de production industrielle du bambou comestible	Technologies de production industrielle de bambou comestibles développées	Nombre de technologies	Rapport	Ministère en charge de l'agriculture	20
ORIENTATION POLITIAQUE 4 : INDUSTRIALISATION DU SECTEUR MINIER					
Programme stratégique 12 : Exploitation et traitement industriel des minerais					
Objectif stratégique 1: Exploiter industriellement les minerais					
Action stratégique					
Actualiser la carte géologique et minière	Carte géologique actualisée	Carte disponible	Rapports	Ministère en charge des mines	500
Exécuter des travaux d'évaluation des ressources minérales disponibles	Ressources minérales évaluées	Travaux d'évaluation exécutés	Rapport	Ministère en charge des mines	100
Développer les infrastructures d'exploitation industrielle des ressources minérales	Infrastructures d'exploitation industrielle des ressources minières développées	Nombre d'infrastructures	Rapport	Ministère en charge des mines	1000
Objectif stratégique 2 : Développer les industries de traitement des minerais					
Actions stratégiques :					
Créer des industries de séparation du minerai		Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge des mines Ministère en charge	1500

				de l'industrie	
Créer des industries de production du métal et/ou de l'alliage;	Industries de traitement créées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	1000
Développer des technologies de transformation industrielle des minerais de développement	Technologies développées	Nombre de technologies	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	500
ORIENTATION POLITIQUE 2 : INDUSTRIALISATION DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE					
Programme stratégique 10 : Industrialisation de l'agro-alimentaire					
Objectif stratégique: Développer les industries de transformation agro-alimentaire					
Actions stratégiques :					
Fournir des équipements industriels appropriés de transformation agro-alimentaire	Equipements industriels appropriés fournis	Nombre d'industries équipées	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	1 000
Mener des études de recherche technologie et innovation en industrie agro-alimentaire	Etudes de recherche menées	Etudes disponibles	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Soutenir matériellement et financièrement les institutions de recherche et de contrôle de la qualité	Institutions de recherche et de contrôle de la qualité soutenues	Nombre d'institutions soutenues	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer les industries de transformation des fruits et légumes	Industries de transformation des fruits et légumes développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer les industries de transformation des produits céréaliers	Industries de transformation des produits céréaliers développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100

Développer les industries de transformation des huiles et oléagineux	Industries de transformation des huiles et oléagineux développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer les industries de transformation des tubercules ;	Industries de transformation des tubercules développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer les industries de transformation du miel et ses dérivés ;	Industries de transformation du miel développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer les industries de transformation des champignons et ses dérivés ;	Industries de transformation des champignons développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer les industries de transformation de la viande et des produits carnés	Industries de transformation de la viande développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	20
Développer les industries de transformation du lait et produits laitiers	Industries de transformation du lait développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	20
Objectif stratégique 2 : Développer les industries spéciales de transformation agro-alimentaire					
Actions stratégiques					
Créer des industries agroalimentaires à régimes spéciaux	Industries agroalimentaires à régimes spéciaux créées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Créer des industries agroalimentaires des sportifs	Industries agroalimentaires des sportifs créées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Créer des industries agroalimentaires des animaux	Industries agroalimentaires des animaux créées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Programme stratégique 11 : Industrialisation de l'agro-industrie					
Objectif stratégique: Développer l'agro-industrie					

Actions stratégiques					
Développer l'industrie de production de la fibre et du textile à base du coton	Industrie de production de la fibre et du textile du coton développée	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer l'industrie de production de la fibre et du textile à base du sisal	Industrie de production de la fibre et du textile à base du sisal développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer l'industrie de production de la fibre et du textile à base du fruit du kapokier	Industrie de production de la fibre et du textile à base du fruit du kapokier	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer l'industrie de production de la fibre et du textile à base du palmier à huile	Industrie de production de la fibre et du textile à base du palmier à huile	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer l'industrie de production de la fibre et du textile à base du bambou	Industrie de production de la fibre et du textile à base du bambou	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer l'industrie de production de la fibre et du textile à base du bananier	Industrie de production de la fibre et du textile à base du fruit du bananier	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer l'industrie de production des peaux, des cuirs et produits en cuir	Industrie de production des cuirs et produits en cuir développée	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer l'industrie de production des huiles végétales ;	Industrie de production des huiles végétales développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	50
Développer l'industrie de production des huiles essentielles.	Industrie de production des huiles essentielles développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	50

ORIENTATION POLITIQUE 5 : INDUSTRIALISATION DE LA MANUFACTURE					
Programme stratégique 13 : Industrialisation de l'assemblage					
Objectif stratégique 1: Développer l'industrie d'assemblage métallique					
Actions stratégiques :					
Développer l'industrie de fabrication du matériel et équipements de production, transport et distribution de l'eau	Industries de fabrication du matériel et équipements de production, transport et distribution de l'eau développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	300
Développer l'industrie de fabrication du matériel et équipements de production, transport et distribution de l'électricité	Industries de fabrication du matériel et équipements de production, transport et distribution de l'électricité développés	Nombre d'industrie	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	300
Développer l'industrie de décolletage et d'emboutissage	Industrie de décolletage et d'emboutissage développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	300
Développer l'industrie de fabrication des appareils électroménagers	Industrie de fabrication des appareils électroménagers développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	300
Objectif stratégique 2: Créer l'industrie d'assemblage automobile					
Actions stratégiques					
Mener des études de R-D sur l'assemblage automobile ;	Etudes de R-D pour l'assemblage automobile élaborées	Etudes disponibles	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Créer un centre de recherche-développement de la	Centre de R-D pour la fabrication	Centre opérationnel	Rapports	Ministère en charge	200

fabrication automobile ;	automobile créé			de l'industrie	
Créer l'industrie de décolletage et d'emboutissage ;	Industries de décolletage et d'emboutissage créées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Créer des industries d'assemblage des pièces détachées pour véhicule automobiles	Industries d'assemblage des pièces détachées pour véhicules automobiles créées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Objectif stratégique 3 : Développer l'industrie d'assemblage non métallique					
Actions stratégiques :					
Développer l'industrie de fabrication du verre et produits en verre	Industries de fabrication du verre et produits en verre développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	200
Développer l'industrie de fabrication des produits en aluminium et ses dérivés	Industries de fabrication des produits en aluminium et ses dérivés développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	200
Développer l'industrie de fabrication des produits en céramique et céramiques composites	Industries de fabrication des produits en céramique et céramique composite développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	200
Développer l'industrie de fabrication des matériaux composites	Industries de fabrication des matériaux composites développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	200
Développer l'industrie de fabrication d'autres matériaux non-métalliques (ciment, chaux)	Industries de fabrication d'autres matériaux non-métalliques développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	200
Développer l'industrie du bois et dérivés du bois	Industries du bois et dérivés du bois développés	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	200

Développer l'industrie de fabrication du papier et dérivés du papier	Industries de fabrication du papier et dérivés développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	50
Objectif stratégique 4 : Développer l'industrie du textile et habillement					
Actions stratégiques :					
Développer l'industrie de production de tissus en fibres textiles	Industrie de production de tissus en fibres textiles développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer l'industrie de fabrication des serviettes textiles	Industries de fabrication de serviettes développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	50
Créer l'industrie de confection de vêtement et produits en tissus	Industries de fabrications de vêtements et produits en tissus développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	50
Objectif stratégique 5 : Développer l'industrie du cuir et produits en cuir					
Actions stratégiques :					
Développer l'industrie des tanneries	Industries des tanneries développées	Nombre d'industries développées	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	50
Développer et renforcer l'industrie de fabrication de la chaussure et autres produits en cuir	Industries de fabrication de chaussures développées et renforcées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	30
Programme stratégique 14 : Industrie chimique					
Objectif stratégique : Développer l'industrie chimique					
Actions stratégiques :					
Développer l'industrie de fabrication des produits	Industries de fabrication des produits chimiques minéraux de	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge	100

chimiques minéraux de base	base développée			de l'industrie	
Développer l'industrie de fabrication des produits chimiques organiques de base	Industries de fabrication des produits chimiques organique de base développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer les industries de fabrication des bio-polymères	Industries de fabrication des polymères développées	Nombre d'industrie	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer l'industrie de fabrication des produits pharmaceutiques	Industries de fabrication des produits pharmaceutiques développée	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer l'industrie de fabrication des produits cosmétologiques	Industries de fabrication des produits cosmétologiques développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer l'industrie de fabrication des produits phytosanitaires	Industries de fabrication des produits phytosanitaires développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer l'industrie de fabrication des fertilisants organiques	Industries de fabrication des fertilisants développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer l'industrie de fabrication des peintures, vernis et encres d'imprimerie	Industries de fabrication des peintures, vernis et encres d'imprimerie développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
Développer l'industrie de fabrication des savons et détergents	Industries de fabrication des savons et détergents développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	100
ORIENTATION POLITIQUE 6 : INDUSTRIALISATION DE L'HÔTELLERIE ET DU TOURISME					

Programme stratégique 15 : Industrialisation des infrastructures hôtelières et touristiques					
Objectif stratégiques: Développer l'industrie des infrastructures hôtelières et Touristiques					
Actions stratégiques :					
Développer l'industrie hôtelière	Industries hôtelières développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	200
Développer l'industrie de la gastronomie	Industries gastronomiques développées	Nombre d'industries	Rapport	Ministère en charge de l'industrie	50
Développer l'Industrie touristique d'affaires	Industries touristiques d'affaires développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	200
Développer l'Industrie touristique culturelle	Industries touristiques culturelles développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	50
Développer l'Industrie touristique sportif	Industries touristiques sportifs développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	200
Développer l'Industrie du théâtre et du cinéma	Industries du théâtre et du cinéma développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	200
Développer l'Industrie des chaînes de bars et restaurants	Industries de chaînes de bars et restaurants développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	50
Développer l'industrie des tours opérateurs et guide touristique	Industries des tours opérateurs et guide touristique développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	50
Programme stratégique 16 : Industrialisation des services					
Objectif stratégique : Développer l'industrie des services					

Actions stratégiques :					
Développer l'industrie des services des entreprises et affaires	Industries des services des entreprises et affaires développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	50
Développer l'industrie des services des technologies de communications ;	Industries des services des technologies de communications développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	50
Développer l'industrie des services financiers	Industries des services financiers développées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	10
ORIENTATION POLITIQUE 7 : ASPECTS LEGAUX, INSTITUTIONNELS ET SOCIO-STRUCTURELSLIES A L'INDUSTRIALISATION.					
Programme stratégique 17 : Questions transversales liées à l'industrialisation					
Objectif stratégique 1 : Questions de l'environnement et changement climatique					
Actions stratégiques					
Créer un centre national de production plus propre	Centre national de production propre créé	Centre opérationnel	Rapport	Ministère en charge de l'industrie	50
Développer les technologies d'adaptation aux effets du changement climatique	Technologies d'adaptation développées	Nombre de technologies	Rapport	Ministère en charge de l'industrie	20
Développer les technologies d'atténuation aux perturbations du climat	Technologies d'atténuation développées	Nombre de technologies	Rapport	Ministère en charge de l'industrie	20
Objectif stratégique 2: Promouvoir une industrialisation à haute intensité de main d'œuvre					
Actions stratégiques					
Identifier les secteurs à haute intensité de main	Secteurs à haute intensité de main	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge	5

d'œuvre	d'œuvre identifiés			de l'industrie	
Créer un environnement favorable aux investissements dans les secteurs identifiés	Environnement favorable et propice aux investissements dans les secteurs identifiés créé	Nombre d'investisseurs	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	1
Créer les industries à haute intensité de main d'œuvre	Industries à haute intensité de main d'œuvre créées	Nombre d'industries	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	50
Objectif stratégique3 : Intégrer les jeunes et les femmes dans la production industrielle					
Actions stratégiques					
Intégrer les femmes et les jeunes dans les activités industrielles	Femmes et les jeunes dans les activités industrielles intégrés	Nombre de femmes et jeunes	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	1
Encourager les femmes et les jeunes à créer des entreprises industrielles.	Femmes et jeunes encouragés à créer des entreprises industrielles	Nombre de femmes et jeunes	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	1
Objectif stratégique 4 : Développer les compétences et renforcer les capacités					
Actions stratégiques					
Promouvoir l'adéquation formation- emploi ;	Approche adéquation formation-emploi promue	Adéquation entre formation et industrie	Rapport	Ministère en charge de l'enseignement	5
Elaborer des programmes de formation répondant aux besoins du secteur industriel.	Programmes répondant aux besoins industriels élaborés	Nombre de programmes élaborés	Rapport	Ministère en charge de l'enseignement	5
Renforcer les capacités des institutions et organisations du secteur de l'industrie	Capacités renforcées	Effectifs et niveaux de compétence	Rapports	Ministère en charge de l'enseignement	5

Programme stratégique 18 : Cadre légal, institutionnel					
Objectif stratégique : Actualiser le cadre légal, institutionnel					
Actions stratégiques :					
Actualiser les lois et les règlements régissant le secteur industriel	Lois et les règlements actualisés	Nombre de lois et règlements	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	1
Mettre en place des structures organisationnelles pour faciliter la mise en œuvre de la PNIB	structures organisationnelles mises en place	Nombre de structures	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	1
Mettre en place des structures de suivi-évaluation de la stratégie de mise en œuvre de la PNIB	Structures de suivi-évaluation de la stratégie de mise en œuvre de la PNIB mise en place	Nombre de structures	Rapports	Ministère en charge de l'industrie	1
TOTAL					**26 832**

VIII. Plan d'actions

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET ACTIONS	Institution responsable	Coût(en millions USD)	Année							
			2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Intervention stratégique 1: Mettre en place des infrastructures et des équipements de production, transport, et de distribution industriels de l'eau										
Construire et moderniser les infrastructures de production de l'eau	Ministère en charge de l'eau	50		*	*	*	*	*	*	*
Construire et moderniser les infrastructures de transport et distributions de l'eau.	Ministère en charge de l'eau	100		*	*	*	*	*	*	*
Aménager d'autres points de captages de source de l'eau à travers tout le pays ;	Ministère en charge de l'eau	500		*	*	*	*	*	*	*
Mener des études de recherches du potentiel en eaux souterraines, de surface et pluviales	Ministère en charge de l'eau	20		*	*	*	*	*	*	*
Intervention stratégique 2 : Industrialiser la production de l'énergie hydro-électrique										
Construire et moderniser les infrastructures de production de hydroélectricité	Ministère en charge de l'énergie	1500								
Intervention stratégique 3 : Etablir une cartographie des sites potentiels d'autres sources d'énergies renouvelables										
Cartographier les sites potentiels des énergies éoliens et solaires	Ministère en charge de l'énergie	20		*	*	*	*	*	*	*
Cartographier les sites potentiels géothermiques	Ministère en charge de l'énergie	100		*	*	*	*	*	*	*
Intervention stratégique 4 : Industrialiser la production et										

distribution de l'énergie électrique, photovoltaïque et thermodynamique à partir de l'énergie solaire											
Développer des technologies de production de l'énergie électrique à partir de l'énergie solaire	Ministère en charge de l'énergie	20	*	*	*	*	*	*	*	*	
Développerdes technologies de production de l'énergie photovoltaïque à partir de l'énergie solaire ;	Ministère en charge de l'énergie	20		*	*	*	*	*	*	*	
Développer des technologies de production de l'énergie thermodynamique à partir de l'énergie solaire ;	Ministère en charge de l'énergie	20		*	*	*	*	*	*	*	
Développer des technologies de distribution de l'énergie électrique, photovoltaïque et thermodynamique	Ministère en charge de l'énergie	20		*	*	*	*	*	*	*	
<u>Intervention stratégique 5</u> : Industrialiser la production et distribution de l'énergie électrique éolienne											
Développer des technologies de production/distribution de l'énergie électrique à partir de centrales éoliennes.	Ministère en charge de l'énergie	20			*	*	*	*	*	*	
<u>Intervention stratégique 6 :</u> Industrialiser la production et distribution de l'énergie géothermique											
Industrialiser la production de l'électricité à partir de centrales géothermiques	Ministère en charge de l'énergie	500				*	*	*	*	*	
Industrialiser la distribution de l'électricité à partir de centrales géothermiques	Ministère en charge de l'énergie	100					*	*	*	*	
<u>Intervention stratégique 7 :</u> Industrialiser la production de l'énergie de la biomasse											
Développer des technologies de production industrielle de l'énergie de la biomasse	Ministère en charge de l'énergie	50				*	*	*	*	*	
<u>Intervention stratégique 8:</u> Promouvoir l'investissement dans les											

technologies à large bande de nouvelle génération										
Mener une étude cartographiée pour desservir les ZES et les ZIS en réseau informatique haut débit	Ministère en charge des TIC	10		*	*	*	*			
Bâtir une infrastructure résiliente, un réseau informatique performant et fiable.	Ministère en charge des TIC	50				*	*	*		
Intervention stratégique 9 : Aménager et construire des Zones Economiques Spéciales (ZES)										
Mener des études de configuration spatiale industrielle et les villes industrielles	Ministère ayant en charge l'industrie	20			*	*	*	*		
Aménager et construire des ZES/ZIS	Ministère ayant en charge l'industrie	800			*	*	*	*	*	*
Intervention stratégique 10 : Adapter les infrastructures routières au trafic des activités industrielles										
Réhabiliter le réseau routier des corridors régionaux existant et construire de nouvelles routes répondant aux normes régionales	Ministère en charge des travaux publics Ministère en charge de l'industrie	1 500				*	*	*	*	*
Intervention stratégique 11 :Aménager et construire des infrastructures et équipements du transport ferroviaires										
Mener des études de montage de locomotives, voitures et de wagons;	Ministère en charge de l'industrie	20							*	*
Créer des industries de montage de locomotives, voitures et de wagons	Ministère en charge de l'industrie	1 500								*
Intervention stratégique 12 : Moderniser les infrastructures et										

équipements aéroportuaires										
Agrandir et moderniser l'Aéroport International Melchior NDADAYE ;	Ministère ayant les travaux publics	1 000				*	*	*		
Aménager d'autres infrastructures aéroportuaires dans le pays.	Ministère ayant les travaux publics	500						*	*	*
Intervention stratégique 13: Moderniser les infrastructures et équipements du transport lacustre										
Mener des études d'aménagement et construction d'un chantier naval		20								
Installer des infrastructures de construction navale	Ministère en charge de l'industrie	200				*	*	*		
Intervention stratégique 14: Diversifier la production de différents matériaux de construction										
Créer des industries de fabrication des matériaux de construction.	Ministère en charge de l'industrie	10		*	*	*	*	*	*	*
Intervention stratégique 15: Aménager et installer des infrastructures de transport des produits pétroliers et gazeux										
Mener une étude de faisabilité de construction des oléoducs et des gazoducs	Ministère en charge des affaires de l'EAC	5				*	*	*		
Intervention stratégique 16: Développer des chaînes de froid										
Cartographier les réseaux des chaînes de froid	Ministère en charge de l'industrie	1		*	*	*				
Construire et équiper les réseaux des chaînes de froid	Ministère en charge de l'industrie	200			*	*	*	*		

Intervention stratégique 17 :Mener des travaux de recherche industriels de recherche sur la pédologie, les données de la structure et de la biologie des sols											
Mener des études de recherche sur les attributs climatiques, hydrographiques, pédologiques de chaque bassin versant ;	Ministère en charge de l'environnement	20			*	*	*				
Mener des études de recherche sur la liaison Milieu-Peuplement ;	Ministère en charge de l'environnement	20			*	*					
Mener des études de recherche sur la composition physique, chimique et biologique des sols ;	Ministère en charge de l'environnement	20			*	*	*	*			
Mener des études de recherche sur les systèmes météorologiques et climatologiques	Ministère en charge de l'environnement	20				*	*	*			
Intervention stratégique 18 :Développer l'agriculture industrielle											
Aménager les terres agricoles à potentialité industrielle	Ministère en charge de l'agriculture	500			*	*	*	*	*	*	
Développer la mécanisation agricole	Ministère en charge de l'agriculture	200		*	*	*	*	*	*	*	*
Développer des systèmes d'irrigation	Ministère en charge de l'agriculture	200	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Développer des technologies de production industrielle des semences	Ministère en charge de l'agriculture	100		*	*	*	*	*	*	*	*
Développerdes technologies modernes de production d'intrants	Ministère en charge de l'agriculture	50		*	*	*	*	*	*	*	*
Intervention stratégique 19 :Promouvoir une agriculture à haut rendement											

Développer les filières fruitières et maraichère	Ministère en charge de l'agriculture	500	*	*	*	*	*	*	*	*	
Développer les filières oléagineuses	Ministère en charge de l'agriculture	200		*	*	*	*	*	*	*	
Développer les filières céréalières	Ministère en charge de l'agriculture	200			*	*	*	*	*	*	
Développer les filières des racines et tubercules	Ministère en charge de l'agriculture	200		*	*	*	*	*	*	*	
Intervention stratégique20 : Industrialiser la production de l'élevage											
Mettre en place des infrastructures modernes d'élevage	Ministère en charge de l'élevage	100		*	*	*	*	*	*	*	
Développer le capital productif (race améliorée de bovin, caprin, ovin, porcin, volaille, etc.…)	Ministère en charge de l'élevage	150	*	*	*	*	*	*	*	*	
Intervention stratégique 21 : industrialiser la production de la pèche											
Mener des études sur la capacité de la pêche industrielle du lac Tanganyika	Ministère en charge de la pèche	50		*	*						
Moderniser les systèmes de pêche sur le lac Tanganyika	Ministère en charge de la pèche	200		*	*	*					
Créer un centre d'études de recherche halieutique sur le lac Tanganyika	Ministère en charge de la pèche	30									
Intervention stratégique 22 :Industrialiser la production de la pisciculture											
Mener des études de recherche sur la production et la reproduction intensive des espèces de poissons d'élevage (Tilapia, Truite, Carpe,	Ministère en charge de la pèche	**20**			*	*					

Esturgeon, Omble, et d'autres)										
Identifier et aménager des zones de productions piscicoles	Ministère en charge de la pèche	40		*	*	*	*	*	*	
Mener des études de recherche de production industrielle des semences	Ministère en charge de la pèche	20		*	*					
Mettre en place un centre de développement de technologies en pisciculture	Ministère en charge de la pèche	20			*	*				
Intervention stratégique 23 : Mener une étude stratégique de production des végétaux comestibles non-conventionnels										
Développer les infrastructures modernes de production industrielle des champignons	Ministère en charge de l'agriculture	50		*	*	*	*	*	*	*
Développer des technologies de production industrielle de champignon ;	Ministère en charge de l'agriculture	50		*	*	*				
Intervention stratégique 24 : Exploitation industrielle des mines										
Actualiser la carte géologique des mines	Ministère en charge des mines	500		*	*	*	*	*		
Intervention stratégique 25 : Développer les industries de traitement des minerais										
Créer un climat favorable pour l'engagement du secteur privé dans l'Industrie minière	Ministère en charge des mines Ministère en charge de l'industrie	2		*	*	**	*	*	*	*
Créer des industries de traitement des minerais	Ministère en charge de l'industrie	1000								
Intervention stratégique 26 : Développer les industries de transformation agro-alimentaire										

Encourager l'engagement du secteur privé dans l'Industrie agro-alimentaire ;	Ministère en charge de l'industrie	1	*	*	*	*	*	*	*	*	
Fournir des équipements industriels appropriés de transformation agro-alimentaire	Ministère en charge de l'industrie	1 000			*	*	*	*	*	*	
)Mener des études de recherche technologie et innovation en industrie agro-alimentaire	Ministère en charge de l'industrie	100		*	*						
Soutenir matériellement et financièrement les institutions de recherche et de contrôle de la qualité	Ministère en charge de l'industrie	200		*	*	*	*	*	*	*	
)Développer les industries de transformation des fruits et légumes	Ministère en charge de l'industrie	200	*	*	*	*	*	*	*	*	
Développer les industries de transformation de la viande et des produits carnés	Ministère en charge de l'industrie	200		*	*	*	*	*	*	*	
Développer les industries de transformation des produits céréaliers	Ministère en charge de l'industrie	200		*	*	*	*	*	*	*	
Développer les industries de transformation du lait et produits laitiers	Ministère en charge de l'industrie	200		*	*	*	*	*	*	*	
Développer les industries de transformation des huiles et oléagineux	Ministère en charge de l'industrie	200			*	*	*				
Développer les industries de transformation des tubercules ;	Ministère en charge de l'industrie	200		*	*	*	*	*	*	*	
Intervention stratégique 27.Développer l'agro-industrie											
Développer l'industrie de production de la fibre et du textile à base du sisal ;	Ministère en charge de l'industrie	100				*	*	*	*		
Développer l'industrie de production de la fibre et du textile à base	Ministère en charge de	100					*	*	*	*	

du fruit du kapokier	l'industrie										
Développer l'industrie de production de la fibre et du textile à base du palmier à huile	Ministère en charge de l'industrie	100			*	*	*	*			
Développer l'industrie de production de la fibre et du textile à base du bambou	Ministère en charge de l'industrie	100					*	*	*	*	
Développer l'industrie de production de la fibre et du textile à base du bananier	Ministère en charge de l'industrie	100			*	*	*	*	*	*	
Développer l'industrie de production des peaux, des cuirs et produits en cuir	Ministère en charge de l'industrie	100		*	*	*	*	*	*	*	
Intervention stratégique 28: Développer l'industrie d'assemblage métallique											
Développer l'industrie de fabrication du matériel et équipements de production, transport et distribution de l'eau	Ministère en charge de l'industrie	300		*	*	*	*	*	*	*	
Développer l'industrie de fabrication du matériel et équipement de production, transport et distribution de l'électricité	Ministère en charge de l'industrie	300		*	*	*	*	*	*	*	
Développer l'industrie de décolletage et d'emboutissage	Ministère en charge de l'industrie	300				*	*	*	*	*	
Développer l'industrie de fabrication des appareils électroménagers	Ministère en charge de l'industrie	300			*	*	*	*			
Intervention stratégique 29 : Développer l'industrie d'assemblage non métallique											
Développer l'industrie de fabrication du verre et produits en verre	Ministère en charge de l'industrie	500			*	*	*	*	*	*	
Développer l'industrie de fabrication des produits en aluminium et ses	Ministère en charge de	500			*	*	*	*	*	*	

dérivés	l'industrie										
Développer l'industrie de fabrication des produits en céramique et céramiques composites	Ministère en charge de l'industrie	500			*	*	*	*	*	*	
Développer l'industrie de fabrication des matériaux composites	Ministère en charge de l'industrie	500			*	*	*	*	*	*	
Développer l'industrie de fabrication d'autres matériaux non-métalliques (ciment, chaux)	Ministère en charge de l'industrie	500		*	*	*	*	*	*	*	
Développer l'industrie du bois et dérivés du bois	Ministère en charge de l'industrie	500		*	*	*	*	*	*	*	
<u>Intervention stratégique30 :</u> Développer l'industrie chimique											
Développer l'industrie de fabrication des produits chimiques minéraux de base	Ministère en charge de l'industrie	300		*	*	*	*	*	*	*	
Développer l'industrie de fabrication des produits chimiques organiques de base	Ministère en charge de l'industrie	300		*	*	*	*	*	*	*	
Développer les industries de fabrication des bio-polymères	Ministère en charge de l'industrie	300		*	*	*	*	*	*	*	
Développer l'industrie de fabrication des produits pharmaceutiques	Ministère en charge de l'industrie	300	*	*	*	*	*	*	*	*	
Développer l'industrie de fabrication des produits cosmétologiques	Ministère en charge de l'industrie	300		*	*	*	*	*	*	*	
Développer l'industrie de fabrication des fertilisants organiques	Ministère en charge de l'industrie	300	*	*	*	*	*	*	*	*	
Développer l'industrie de fabrication des peintures, vernis et encres d'imprimerie	Ministère en charge de l'industrie	300	*	*	*	*	*	*	*	*	

Développer l'industrie de fabrication des savons et détergents	Ministère en charge de l'industrie	300	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Intervention stratégique 31: Développer l'industrie des infrastructures hôtelières et Touristiques											
Développer l'industrie hôtelière	Ministère en charge de l'industrie	200		*	*	*	*	*	*	*	*
Développer l'Industrie touristique d'affaires	Ministère en charge de l'industrie	200		*	*	*	*	*	*	*	*
Développer l'Industrie touristique culturelle	Ministère en charge de l'industrie	50		*	*	*	*	*	*	*	*
Développer l'Industrie touristique sportif	Ministère en charge de l'industrie	200		*	*	*	*	*	*	*	*
Développer l'Industrie du théâtre et du cinéma	Ministère en charge de l'industrie	200				*	*	*	*	*	*
Développer l'Industrie des chaînes de bars et restaurants	Ministère en charge de l'industrie	50		*	*	*	*	*	*	*	*
Développer l'industrie des tours opérateurs et guide touristique	Ministère en charge de l'industrie	50	*	*	*	*	*				
Intervention stratégique 32 : Développer l'industrie des services											
Développer l'industrie des services des entreprises et affaires	Ministère en charge de l'industrie	50		*	*	*	*				
Développer l'industrie des services des technologies de communications	Ministère en charge de l'industrie	50		*	*	*	*	*	*		
Développer l'industrie des services financiers	Ministère en charge de	10			*	*	*	*	*		

	l'industrie										
Intervention stratégique 33 : Promouvoir une industrialisation à haute intensité de main d'œuvre											
Identifier les secteurs à haute intensité de main d'œuvre	Ministère en charge de l'industrie	5		*	*	*					
Créer un environnement favorable aux investissements dans les secteurs identifiés	Ministère en charge de l'industrie	1	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Créer les industries à haute intensité de main d'œuvre	Ministère en charge de l'industrie	50		*	*						
Intervention stratégique 34 : Intégrer les jeunes et les femmes dans la production industrielle											
Intégrer les femmes et les jeunes dans les activités industrielles	Ministère en charge de l'industrie	1	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Encourager les femmes et les jeunes à créer des entreprises industrielles.	Ministère en charge de l'industrie	1	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Intervention stratégique 35 : Actualiser le cadre légal, institutionnel											
Actualiser les lois et les règlements régissant le secteur industriel	Ministère en charge de l'industrie	1			*	*	*				
Mettre en place des structures organisationnelles pour faciliter la mise en œuvre de la PNIB	Ministère en charge de l'industrie	1		*	*	*	*	*	*	*	
Mettre en place des structures de suivi-évaluation de la stratégie de mise en œuvre de la PNIB	Ministère en charge de l'industrie	1		*	*	*	*	*	*	*	